Doctoriales
Sciences Sociales de l'Eau

16 et 17 juin 2016 à Montpellier

Saint-Charles, Université Paul Valéry Montpellier 3

Institut Montpelliérain de l'Eau et de l'Environnement

Actes

2nd Doctoriales

« Sciences Sociales de l'Eau »

Cette manifestation a été organisée grâce au soutien de :

Institut Montpelliérain de l'Eau et de l'Environnement

irstea

Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales
Université Paul-Valéry Montpellier 3

ED 60

Ecole Doctorale ABIES

Montpellier méditerranée métropole

SHF Société Hydrotechnique de France

Montpellier SupAgro

Programme

Jeudi16 juin

9h : accueil

9h30 : ouverture:
Sylvain Barone (Comité d'organisation des Doctoriales)
François Destandau (Comité scientifique des Doctoriales)
René Revol (vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole)
Patrice Garin (directeur adjoint de l'IM2E)

10h-11h55 : ateliers parallèles

Session « Participation, délibération » **5**
Patrice Garin (G-EAU, Montpellier), Pierre-Louis Mayaux (G-EAU, Montpellier)
Sandrine Allain (AGIR, Toulouse) *6*
Caroline Le Calvez (ESO, Rennes) *8*
Mélanie Pommerieux (G-EAU, Montpellier) *9*

Session « Gouvernance territoriale » **11**
Sami Bouarfa (G-EAU, Montpellier), Stéphane Ghiotti (ART-Dev, Montpellier)
David Allart *12*
Sandrine Dhenain *14*
Chloé Nicolas-Artero *16*

12h-12h45 : session plénière "Mon poster en 180 secondes" **18**
Sami Bouarfa (G-EAU, Montpellier)
Audrey Borelly *19*
Houssem Braiki *21*
Meriem Jouini *22*
Ines Gharbi *23*
Simon Massé *25*
Jacques-Aristide Perrin *27*
Guillaume Pfund 29
Sébastien Ah-Leung *31*

Repas

14h-15h45 : ateliers parallèles

Accès, droits **33**
Jamie Linton (GEOLAB, Limoges), Catherine Ribot (CREAM, Montpellier)
Chloé Adelbrecht-Vignes *34*
Gaëtan Bailly *36*
Gustavo Fernandes Meireles *38*

Représentations, attachements **40**
Stéphane Ghiotti (ART-Dev, Montpellier), Christelle Gramaglia (G-EAU, Montpellier)
Lorraine Guénée *41*
Meriem Farah Hamamouche *42*
Gaële Rouillé *44*

15h45-16h15 : pause café

16h15 : 18h30 : ateliers parallèles

Demande et allocation **46**
Katrin Erdlenbruch (G-EAU, Montpellier), Sophie Thoyer (LAMETA, Montpellier)
Martin Calianno *47*
Marine Favre *49*
Charles Regnacq *50*
Simon de Bonviller *52*

Indicateurs **54**
Gabrielle Bouleau (ADBX, Bordeaux), Sara Fernandez (GESTE, Strasbourg)
Laurent Béduneau-Wang *55*
Antoine Brochet *57*
Ananda Kohlbrenner *58*

Evènement social : restaurant le *Black Cat* à 19h30

Vendredi 17 juin

8h30-10h30 : ateliers parallèles

Pouvoir et mise en politique **60**
Sylvain Barone (G-EAU, Montpellier), Jamie Linton (GEOLAB, Limoges)
Cécile Coulmain *61*
Kevin del Vecchio *63*
Laura Seguin *65*
Ana Gonzalez Besteiro *67*

Risques **69**
Mohamed Ali Bchir (GESTE, Strasbourg), Nancy de Richemond (GRED, Montpellier)
Emeline Comby *71*
David Nortes Martinez *72*
Claire Richert *73*

10h30-11h : pause café

11h-11h55 : présentation du prix Pierre Massé « Eau et société » de la Société hydrotechnique de France (SHF) et **conférence d'Alix Levain, lauréate 2015 pour sa thèse « Vivre avec l'algue verte : médiations, épreuves et signes »,** Paris, Museum National d'Histoire Naturelle, 2014

12h-12h45 : session plénière "Mon poster en 180 secondes" **75**
Marielle Montginoul (G-EAU, Montpellier)
Amal Azizi *76*
Azza Ben Mustapha *78*
Alexandra Boccarossa *80*
Nina Cossais *82*
Ludovic Drapier *84*
Yolette Jérôme *86*
Héloïse Valette *88*

12h45-13h : présentation de « **S-Eau-ciétés** », le réseau des jeunes chercheurs en sciences sociales de l'eau

Repas

14h-15h55 : ateliers parallèles

Aménagements **90**
Sara Fernandez (GESTE, Strasbourg), Nancy de Richemond (GRED, Montpellier)
Brice Auvet *91*
Marion Debuisson *93*
Etienne Jacquemet *95*

Réformes, action collective, métiers **97**
Pierre-Louis Mayaux (G-EAU, Montpellier), Gabrielle Bouleau (ADBX, Bordeaux)
Cécile Tindon *98*
Claire Dedieu *100*
Gaia Lassaube *102*
Elissa Cousin *104*

16h-17h : conférence de clôture (salle des colloques n°2) :
Alice Ingold (EHESS) : « Histoires d'eaux. Quelle histoire pour les études environnementales ? »

JEUDI 16 JUIN 2016

10h-11h55

Session « Participation, délibération »

Discutants :
Patrice Garin (G-EAU, Montpellier)
Pierre-Louis Mayaux (G-EAU, Montpellier)

Sandrine Allain (AGIR, Toulouse) : « Structurer un problème de choix social pour engager un processus de délibération. L'exemple de la gestion quantitative de l'eau dans un territoire agricole »

Caroline Le Calvez (ESO, Rennes) : « Catégoriser les usagers dans les conflits de restauration de la continuité écologique : vers un dépassement de la sectorisation institutionnelle ? »

Mélanie Pommerieux (G-EAU, Montpellier) : « Les plans intégrés de gestion de l'environnement sud-africains, des outils pour mieux gérer les ressources en eau au niveau local ? »

Nom, Prénom : ALLAIN Sandrine

Adresse e-mail : sandrine.allain@toulouse.inra.fr

Laboratoire de rattachement : UMR AGIR INRA/INP Toulouse

Discipline : Agronomie / Economie

Intitulé du sujet de thèse : Quelles alternatives pour limiter les crises de gestion quantitative de l'eau ? Evaluation multicritère, multi-acteurs et spatialisée.

Directeur(trice) de thèse : Delphine LEENHARDT et Gaël PLUMECOCQ

Financement : Bourse ministérielle, école doctorale SEVAB

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : Gestion quantitative de l'eau ; Territoire agricole ; Evaluation intégrée ; Evaluation participative ; Action collective

Titre de la présentation : Structurer un problème de choix social pour engager un processus de délibération – l'exemple de la gestion quantitative de l'eau dans un territoire agricole.

Résumé :

La gestion quantitative de l'eau est un enjeu important dans les territoires agricoles, et notamment dans le bassin aval de l'Aveyron qui constitue notre cas d'étude. Les forts prélèvements d'eau pour l'irrigation des cultures (maïs et arboriculture notamment) en période d'étiage contribuent à engendrer des « crises » dans ce territoire. Ces crises renvoient à un déséquilibre structurel entre offre et demande en eau et constituent des problèmes multidimensionnels : environnementaux bien sûr, puisque la qualité et le fonctionnement écologique des milieux se dégradent par manque d'eau ; économiques, du fait des restrictions de prélèvements qui pèsent sur les productions agricoles ; sociales enfin puisque ces crises accentuent les conflits d'usage sur la ressource en eau. Bien qu'il apparaisse nécessaire de limiter l'occurrence de ces crises, les solutions potentielles sont à la fois l'objet de divergences entre acteurs du territoire et d'incertitudes quant à leurs effets.

Nous envisageons ainsi la gestion quantitative de l'eau dans le bassin aval de l'Aveyron dans une perspective de choix social : comment des acteurs aux enjeux et aux points de vue différents (et souvent opposés) parviennent-ils à construire ensemble une vision partagée de la gestion de leurs ressources en eau ? Quels critères privilégier ? Le théorème d'impossibilité d'Arrow (1951) affirme qu'il n'existe pas de procédure capable de garantir que la solution collective soit toujours cohérente avec la structure des préférences individuelles, en dehors d'une situation de dictature ou de société idéale (où l'intérêt général coïnciderait avec les intérêts particuliers). Au contraire, la mise en œuvre d'un processus délibératif, au cours duquel les individus dialoguent et font évoluer leurs préférences, apparaît comme un dispositif de construction du choix social au cours duquel des solutions nouvelles et acceptables pour tous peuvent émerger.
Alors que la façon dont un problème est structuré conditionne la qualité d'une telle délibération, le processus de structuration de l'information est souvent peu explicité dans les recherches dites « participatives ». Dans cette communication, nous nous attachons à clarifier les enjeux de cette phase de structuration à partir du cas de la construction d'une « grille de représentation » du problème de la gestion quantitative de l'eau dans le bassin aval de l'Aveyron. Dans ce contexte, la prise en compte de patrons spatiaux et de dynamiques temporelles constitue un enjeu particulier. La grille de représentation proposée ici se constitue d'une série d'alternatives, de critères, d'échelles spatio-

temporelles, et d'indicateurs. Elle constitue le support sur lequel s'organisera la délibération collective sur l'évaluation des alternatives de gestion quantitative de l'eau.

Nom, Prénom : LE CALVEZ Caroline

Adresse e-mail : caroline.lecalvez@uhb.fr

Laboratoire de rattachement : UMR ESO 6590 CNRS

Discipline : Géographie-Aménagement

Intitulé du sujet de thèse : Les usagers de l'eau face à la restauration de la continuité écologique. Représentations des aménagements de petits cours d'eau de l'Ouest de la France

Directeur(trice) de thèse : Emmanuelle HELLIER

Financement :

Année de démarrage de la thèse : 2012

Mots-clés : Continuité écologique ; Usagers ; Conflit ; Représentations ; Bretagne

Titre de la présentation : Catégoriser les usagers dans les conflits de restauration de la continuité écologique : vers un dépassement de la sectorisation institutionnelle ?

Résumé :

La continuité écologique (CE) est un concept appliqué à la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques. Appuyé par un cadre législatif et réglementaire français renforcé depuis la fin des années 2000, le concept s'insère dans un ensemble d'outils de planification territoriale destinés à préserver et restaurer la biodiversité ainsi qu'atteindre le bon état écologique des cours d'eau exigé par la Directive Cadre sur l'Eau (2000/60/CE). L'étude de projets controversés de restauration de la continuité écologique (bassins versants de l'Aulne et de la Seiche – Bretagne) permet d'apporter un éclairage sur la confrontation entre différents modes de valorisation des cours d'eau (écologique, touristique, patrimoniale…). La recherche questionne l'action publique dans sa capacité à dépasser l'intervention technico-scientifique comme résolution d'un problème d'environnement pour proposer un projet de développement local ayant un socle territorial pertinent. Les conflits d'usages des cours d'eau dans le cadre de ces interventions écologiques sont la manifestation d'une opposition d'usagers de l'eau. Elle interroge les modalités d'application de la continuité écologique institutionnelle.

Les usagers de l'eau sont une catégorie d'acteurs de la politique de l'eau. Ils élisent des représentants qui participent aux instances institutionnelles de coordination, de planification. Au sein de ce groupe, différentes catégories d'usagers sont définies en fonction de l'usage qui est fait de la ressource et qui détermine des intérêts convergents. Cette approche sectorisée des usages, et par extension des usagers de l'eau, domine actuellement la gestion. Cependant, la mobilisation d'usagers de l'eau contre les projets de restauration de la continuité écologique questionne cette approche. Les conflits étudiés sont un moment d'éclatement des cadres classiques de la sectorisation. Le spectre de l'opposition est large, les regroupements d'usagers sont inter-catégoriels. A partir d'une analyse d'entretiens semi-directifs, les pratiques et représentations spatiales du cours d'eau apparaissent comme des déterminants majeurs dans l'analyse des modalités et motifs de leur opposition. Il s'agira de les caractériser et de dépasser la catégorisation institutionnelle de l'usager de l'eau qui apparaît comme peu opérationnelle pour interpréter les oppositions aux opérations de restauration de la continuité écologique. L'enjeu est de considérer la pluralité de leur rapport au cours d'eau comme étant au fondement d'intérêts et d'attentes plurielles quant à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Nom, Prénom : POMMERIEUX Mélanie

Adresse e-mail : melanie.pommerieux@cirad.fr

Laboratoire de rattachement : G EAU, CIRAD – CEPEL, Université de Montpellier

Discipline : Sciences Politiques

Intitulé du sujet de thèse : Les effets de long-terme de dispositifs participatifs sur l'action publique. Le cas des *Environmental Management Frameworks* et des *Coastal Management Programmes* en Afrique du Sud

Directeur(trice) de thèse : Eve FOUILLEUX, Magalie BOURBLANC

Financement : CIRAD, doctorants du nord

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : action publique, Afrique du Sud, participation, environnement

Titre de la présentation : Les plans intégrés de gestion de l'environnement sud-africains, des outils pour mieux gérer les ressources en eau au niveau local?

Résumé :

Fin 2015, de nouvelles restrictions dans l'utilisation de l'eau ont été décrétées dans le Gauteng, province considérée comme le cœur économique de l'Afrique du Sud, alors que le ministère de l'eau avait déjà déclaré en 2013 que la majeure partie du pays avait atteint, ou était en passe d'approcher, le point où les ressources en eau économiquement viables étaient déjà pleinement utilisées[1]. Cette situation pose la question du contexte dans lequel les développements sont autorisés en Afrique du Sud et de la façon dont les impacts environnementaux y sont pris en compte. Alors que le régime autoritaire de l'apartheid est blâmé pour avoir légué une lourde dette environnementale[2], en favorisant certains développements, la démocratie sud-africaine a reçu les louanges de la communauté internationale pour ses nouvelles lois environnementales, tant pour leurs processus d'élaboration que pour leurs contenus. Dans ces lois, les études d'impacts environnementales sont rendues obligatoires pour certaines activités, et l'adoption *d'Environmental Management Frameworks* (EMFs) est conseillée afin de faciliter l'évaluation des demandes d'autorisation environnementale et de faciliter une meilleure intégration des problèmes environnementaux dans les plans d'urbanisme locaux notamment.

L'objectif de cette communication sera ainsi de se demander pourquoi ces plans intégrés de gestion de l'environnement sud-africains voient le jour et s'ils permettent de fournir une solution pour mieux gérer au niveau local les ressources en eau.
Pour ce faire, il s'agira d'étudier les raisons qui ont poussé les différents acteurs à modifier les lois environnementales et à développer localement ces plans, puis l'impact que ces différents intérêts ont sur le développement et la mise en œuvre de ces plans.
Les différents exemples qui étayeront cette communication seront issus de zones géographiques dans laquelle le manque d'eau est un des problèmes majeurs à régler.
Tout d'abord, nous étudierons les raisons de l'adoption de nouvelles lois environnementales après l'apartheid. Si l'ancien régime autoritaire n'accordait que peu de cas aux questions

[1] http://mg.co.za/article/2015-10-28-rand-water-begins-water-restrictions
[2] Fig D., 1999, « L'environnement en Afrique du Sud : l'État et la société civile face aux nouveaux enjeux », *Tiers-Monde*, 159 (40), p. 579-595.

environnementales, nous verrons que ces questions ne font pas non plus partie des priorités du parti désormais au pouvoir, l'ANC, et donc que la volonté de l'ANC de faire figure de « bon élève »[3] sur la scène internationale a joué un rôle important de l'importation de certaines normes.
Puis nous montrerons comment la décision de l'adoption d'un EMF au niveau local, tout comme la façon de développer ce plan, dépendent des jeux de pouvoir entre différents acteurs. Les conflits entre ministères, en particulier de l'environnement et de l'urbanisme, entre sphères gouvernementales, nationale, provinciale et locale, vont ainsi influencer à la fois la forme prise par le dispositif participatif à l'œuvre pour élaborer ce plan et son contenu. Le rôle des consultants sera également discuté.
Enfin, nous évoquerons le contenu de ces plans ainsi que l'utilisation qui en est faite, en soulignant des limites, liées à l' « offre » évoquée précédemment. Ces limites incluent une faible prise en compte de ces plans dans les décisions prises par les fonctionnaires locaux. Ils permettent néanmoins parfois à certains développeurs de repenser leurs projets.
Si l'objectif affiché de ces plans est bien de mieux prendre en compte les contraintes environnementales, les intérêts des différents acteurs vont ainsi parfois à l'encontre de cet objectif et contribuent à le faire évoluer. Nous discuterons pour conclure de la pertinence de ces plans en tant qu'outils pour mieux gérer les ressources en eau, en évoquant des pistes pour surmonter certains des problèmes évoqués dans cette communication.

[3] Guyot S., 2006, *Rivages zoulous: l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*, Paris, Karthala.

JEUDI 16 JUIN 2016

10h-11h55

Session « Gouvernance territoriale »

Discutants :
Sami Bouarfa (G-EAU, Montpellier)
Stéphane Ghiotti (ART-Dev, Montpellier)

David Allart (HABITER, Reims) : « Vers la fin du bassin-versant ? Entre ville, réseaux et territoire(s) de l'eau, quelle place pour le bassin-versant dans la perspective d'une gouvernance territoriale durable des ressources en eau ? L'exemple de l'agglomération de Reims et du bassin-versant de la Vesle, France »

Sandrine Dhenain (G-EAU, Montpellier) : « L'adaptation dans les territoires de l'eau : un processus aux résonances politiques »

Chloé Nicolas-Artero (CREDA, Paris 3) : « La gestion communautaire de l'eau face à la sécheresse et la pollution dans le bassin du fleuve Huasco au Chili : une analyse depuis la radical political ecology »

Nom, Prénom : ALLART David

Adresse e-mail : allart.david@gmail.com

Laboratoire de rattachement : EA 2076 HABITER – Université de Reims Champagne-Ardenne

Discipline : Aménagement du territoire et urbanisme

Intitulé du sujet de thèse : Refonder le territoire pour une gouvernance durable des ressources naturelles ? L'exemple du pôle urbain de Reims à travers la prise en compte des polluants émergents dans les politiques d'aménagement et de gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques. »

Directeur(trice) de thèse : François MANCEBO

Financement : (ex) Région Champagne-Ardenne – Programme TrEcoPolEm

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : eau, bassin-versant, gouvernance, territoire, ville

Titre de la présentation : Vers la fin du bassin-versant ? Entre ville, réseaux et territoire(s) de l'eau, quelle place pour le bassin-versant dans la perspective d'une gouvernance territoriale durable des ressources en eau ? L'exemple de l'agglomération de Reims et du bassin-versant de la Vesle, France.

Résumé :

L'eau a toujours été considérée comme une ressource dite renouvelable en raison de son cycle naturel. Mais, aujourd'hui, cette conception de ressource renouvelable à l'état naturel peut être remise en question en raison de la forte pression anthropique exercée à la fois sur les quantités consommées que sur la qualité. En effet, les pollutions diverses qui dégradent l'eau dans son milieu naturel affectent fortement l'idée même de ressource renouvelable.

L'objectif de cette présentation est d'interroger la pertinence du bassin versant en tant qu'échelon local d'analyse et de gestion des ressources en eau, à la lumière d'une dynamique de métropolisation régionale. Le bassin versant est une entité naturelle qui constitue actuellement le cadre géographique d'intervention des actions publiques en matière de gestion des ressources en eau. Pourtant, celui-ci peut sembler assez limitatif en tant qu'espace local d'analyse et de gestion car, dans certains cas, l'impact anthropique sur la ressource peut largement dépasser ce cadre.
Les territoires de l'eau, fondés à la fois sur le patrimoine hydrologique et le patrimoine hydraulique hérité, correspondent à une cohérence à la fois naturelle et culturelle qui trouve dans le paysage observable son émanation la plus remarquable. Pour autant, dans le cadre d'une gestion durable des ressources en eau, doit-on se contenter de cet espace socio-écologique ? Les dynamiques de métropolisation régionale et leurs poids dans la gouvernance territoriale des ressources, la sécurisation hydraulique des espaces urbains en matière d'approvisionnement en eau potable, l'impact anthropique des agglomérations en termes de pollutions diffuses, ou bien encore la préservation de la biodiversité liée aux milieux aquatiques ne doivent-ils pas nous inciter à repenser le cadre de l'action publique dans ce domaine ?
La question de la gestion durable des ressources en eau ne sera donc pas appréhendée à l'échelle d'un ou plusieurs bassin(s) versant(s), mais par la mise en exergue des structures et dynamiques spatiales qui définissent une échelle d'analyse particulière, considérée comme l'émanation géographique conjointe de la pression anthropique sur l'état naturel de la ressource en eau (*dimension hydrologique*), de la capacité à mobiliser (*dimension hydraulique*) et de l'évolution du rapport de forces autour des enjeux de la gestion de la ressource (*dimension hydropolitique*), c'est-à-dire une production spatiale définie comme un véritable anthroposystème hydrique.

Ce travail porte sur le rôle et l'impact de l'agglomération de Reims (Marne), qui constitue le centre économique et démographique du bassin versant de la Vesle, d'une part, et du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Aisne-Vesle-Suippe », d'autre part. A travers ce cas d'étude spécifique, nous proposerons des pistes de réflexion et de discussion autour de la question des territoires de l'eau, des différents réseaux qui les structurent (hydrologique, hydraulique, hydropolitique) ainsi que des échelles d'actions et des modes de gouvernances territoriaux qui les régissent.

Nom, Prénom : DHENAIN Sandrine

Adresse e-mail : sandrine.dhenain@irstea.fr

Laboratoire de rattachement : UMR G-EAU, IRSTEA Montpellier

Discipline : Sciences de l'environnement - Sciences politiques

Intitulé du sujet de thèse : Les territoires littoraux languedociens face aux changements globaux : politiques et trajectoires d'adaptation

Directeur de thèse : Olivier BARRETEAU

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : adaptation, changements globaux, trajectoires, résilience, politiques publiques

Titre de la présentation : L'adaptation dans les territoires de l'eau : un processus aux résonances politiques.

Résumé :

L'adaptation est un concept diffus et confus. Très marquée à l'origine par les sciences de la nature, l'adaptation a été récemment largement remise au goût du jour par la recherche scientifique portant sur le changement et la variabilité climatiques (Smit, 1999). Elle est passée au premier plan des concepts mobilisés pour expliquer et analyser les voies possibles des sociétés face aux perturbations climatiques d'origine anthropique. L'adaptation au changement climatique est désormais également un nouvel enjeu pour la gestion de l'eau et plus généralement dans la gestion des territoires, en témoignent les références manifestes des agences de bassin. Elle apparaît tour à tour comme une évidence (il faut s'adapter) invoquée par les instances internationales (GIEC, CCNUCC) mais aussi nationales (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, ONERC, ADEME), une obligation (avec celle qui incombe aux collectivités locales françaises de mettre en place un Plan Climat), et comme une voie souhaitable pour l'humanité confrontée aux risques et défis écologiques, climatiques, démographiques, socio-économiques. Si elle apparaît avec la force de l'évidence du point de vue de la rhétorique, à l'épreuve des faits et de l'action locale, l'adaptation ne va pas de soi, en témoigne le peu d'actions concrètes mises en place sur les territoires. Ainsi, l'adaptation apparaît comme un concept empreint d'un flou sémantique et un besoin de clarification se fait sentir.

Derrière la mobilisation ubique de ce concept, et au-delà de la seule adaptation au changement climatique, y a-t-il une rationalité adaptative et que met-elle en jeu ? Autrement dit, derrière le "comment s'adaptent les sociétés", il y a également la question de "qui s'adapte à quoi et pourquoi". C'est ce que nous proposons de questionner à travers la présentation d'une typologie interdisciplinaire des actions et plans d'adaptation, mobilisant pour l'analyse sciences de l'environnement et science politique.

A partir des travaux sur l'adaptation et la résilience (Berkes et al, 2003; Pilifosa et al, 2007 ; Folke, 2006; Walker et al, 2004; Pelling, 2010), nous avons étudié les actions locales et les outils de planification de la gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire sur le littoral languedocien et conduit des entretiens semi-directifs auprès des collectivités locales (élus et techniciens). Notre première partie de communication vise à mieux caractériser l'adaptation telle qu'elle est présentée ou opérationnalisée sur les territoires littoraux languedociens où l'eau se trouve en jeu: de l'adaptation de qui, de quoi à quoi s'agit-il ? Et à quelle échelle spatiale et temporelle peut-elle être appréhendée ? Nous avons analysé le type d'action (technique, normative, cognitive, etc) affiché ou mis en place,

associé aux objectifs affichés ou sous-jacents (connaître, maîtriser, freiner, etc). Et au travers de ces actions, ce ne sont pas uniquement des solutions techniques qui sont avancées mais comportent une dimension politique, c'est-à-dire qu'elles sont porteuses d'une conception concrète du rapport politique/société (Lascoumes et Le Galès, 2005). Dans une deuxième partie, nous montrerons ainsi qu'une dimension réflexive nous paraît inséparable et complémentaire à l'approche par les systèmes socio-écologiques. Ces actions présentées de manière fonctionnaliste (il faut s'adapter à l'augmentation du niveau de la mer ou la pénurie d'eau) ne sont pas neutres mais peuvent être analysés comme des récits de l'adaptation (Radaelli, 2000) et comme une problématisation particulière (Lascoumes et Le Galès, 2005) de l'enjeu adaptation.
A travers cette communication, nous montrerons que l'adaptation saisie comme processus peut permettre une analyse interdisciplinaire pour mieux comprendre les dynamiques complexes à l'œuvre sur les territoires littoraux confrontés à la gestion des pénuries d'eau et aux inondations.

Nom, Prénom : NICOLAS-ARTERO Chloé

Adresse e-mail : chloenicolasartero@gmail.com

Laboratoire de rattachement : CREDA – UMR7227 (Centre de Recherche et de Documentation des Amériques)

Discipline : Géographie

Intitulé du sujet de thèse : La gestion communautaire de l'eau : vers un nouveau modèle ? Le processus de production et de construction sociale de la sécheresse dans le bassin versant de Huasco au Chili.

Directeur(trice) de thèse : Sébastien VELUT

Financement : Université Sorbonne-Nouvelle Paris 3, Ecole Doctorale 122

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : organisation des usagers de l'eau, gestion communautaire, radical political ecology, sécheresse, pollution.

Titre de la présentation : La gestion communautaire de l'eau face à la sécheresse et la pollution dans le bassin du fleuve Huasco au Chili: une analyse depuis la *radical political ecology*.

Résumé :

Depuis les années 1980, l'architecture institutionnelle et juridique qui définit les modalités d'allocation des titres d'appropriation de l'eau au Chili repose sur un « marché de l'eau ». La distribution de la ressource et la gestion du service d'eau potable en milieu rural sont placées sous la responsabilité des organisations d'usagers de l'eau : les Juntas de Vigilancia et les Comités d'eau potable rurale. Ce pays, laboratoire du néolibéralisme, a vu croître, ces dernières années, la fréquence des conflits socio-environnementaux liés à l'eau. Dans le bassin versant du fleuve Huasco, situé en milieu aride, le Movimiento Socio-Ambiental del Valle de Huasco s'est constitué en opposition aux entreprises d'extraction minière Barrick Gold, d'exploitation porcine Agrosuper et agroalimentaires, dont les activités ont entraîné la pollution et la surconsommation des sources d'eau locales, superficielles et souterraines.

À la croisée de la géographie, de l'anthropologie et de l'histoire et par le biais d'un travail de terrain reposant sur la réalisation d'entretiens, d'observations participantes, de cartographie participative et la consultation d'archives, l'objectif de ma recherche est de dénaturaliser les phénomènes environnementaux, tels que la pollution de l'eau et la sécheresse, à partir de l'expérience des organisations d'usagers de l'eau. Ces organisations mettent en place des formes de gestion communautaire de l'eau assimilables à des régimes institutionnels de propriété commune, dont l'héritage historique semble remonter à la période coloniale, voire précolombienne. En adoptant l'approche de la *radical political ecology*, j'interrogerai l'évolution des rapports de propriété de l'eau existants au sein de ces organisations et entre les usagers du bassin. Si les règles relatives à la distribution de l'eau au sein des organisations sont fixées par leurs membres, les droits d'accès aux ressources sont régulés par une entité étatique, la Dirección General de Aguas, ce qui m'oblige à adopter une démarche inter-scalaire.
Dans le bassin du Huasco, depuis les années 1950 à nos jours, le passage d'un modèle de développement national, caractérisé par un « Etat interventionniste », à un modèle dit néolibéral caractérisé par un « Etat régulateur », s'accompagne d'un processus de construction et de production sociale de l'eau spécifique. En effet, d'une part les discours sur l'eau révèlent un

glissement d'une représentation de la ressource comme un patrimoine commun à celle de bien économique interchangeable. D'autre part, la mise en œuvre du nouveau modèle de développement primo-exportateur et de production capitaliste associée transforment l'eau en une « marchandise fictive », en l'insérant dans le processus d'accumulation nationale. Ce double processus est structuré par des dynamiques de pouvoir qui expliquent les phénomènes de pollution et de pénurie d'eau.

Dans ce contexte, les rapports de propriété sur l'eau, au sein des organisations des usagers de l'eau et entre les usagers du bassin versant, évoluent. Ces mutations rendent compte d'une dépossession des connaissances et des savoirs vernaculaires sur les formes de gestion de l'eau et de l'accès aux ressources, en faveur de nouveaux usagers (industriels, agricoles, usages urbains). En effet, les normes relatives au fonctionnement des organisations communautaires, édictées par les institutions hydriques nationales, régionales, provinciales et communales, et les connaissances sur lesquelles elles reposent, ont contribué à redéfinir les régimes institutionnels de propriété commune. Toutefois, les organisations peuvent se les réapproprier, et même contribuer à leurs définitions. Par ailleurs, les mutations territoriales, liées à la mise en œuvre du modèle primo-exportateur, reconfigurent les rapports de pouvoir existants entre les usagers de l'eau pour déterminer leurs droits d'accès aux ressources dans le bassin. La transformation de l'eau en une « marchandise fictive » explique le phénomène de dépossession des Comités d'eau potable et des petits agriculteurs locaux à l'accès aux ressources, en termes de qualité et de quantité, et ainsi les inégalités socio-spatiales d'accès.

JEUDI 16 JUIN 2016

12h-12h45

Session Posters

Discutant :
Sami Bouarfa (G-EAU, Montpellier)

Audrey Borelly (PACTE, Grenoble) : « Evaluation des actions d'information préventive aux risques de crues rapides : du réglementaire à l'alternatif »

Houssem Braiki (G-EAU, Montpellier) : « Démarche participative pour l'évaluation environnementale des pratiques de mise en valeurs et d'aménagement. Cas d'étude amont du bassin versant Merguellil, Tunisie centrale »

Meriem Jouini (ITAP, Montpellier) : « Evaluation environnementale des pratiques agricoles et des aménagements de conservation sur le sol par ACV : cas du bassin versant de Merguellil de la Tunisie centrale »

Ines Gharbi (G-EAU, Montpellier/INRAT, Tunis) : « Interactions entre terre et eau : des arrangements contractuels pour gérer les ressources communes en territoires irrigués. Cas d'un périmètre irrigué au Nord-Ouest de la Tunisie »

Simon Massé *(LGDF, Quebec)* : « Démarche collaborative et implication des parties prenantes pour l'intégration des processus hydrogéomorphologiques dans la gestion des cours d'eau »

Jacques-Aristide Perrin (GEOLAB, Limoges) : « Ce que la traduction du concept de continuité écologique des cours révèle du mode français de gestion de l'eau : vers des transformations de ces traductions ? »

Guillaume Pfund (EVS, Lyon) : « La ressource thermominérale pensée comme un facteur dynamique et un enjeu de développement »

Sébastien Ah-Leung (EVS,Lyon) : « Des espaces d'eau spécifiques : le cas des objets de nature dans l'agglomération lyonnaise »

Nom, Prénom : BORELLY Audrey

Adresse e-mail : audrey.borelly@ujf.grenoble.fr

Laboratoire de rattachement : PACTE (Politique publiques, Actions politiques, TErritoires)

Discipline : Géographie

Intitulé du sujet de thèse : Evaluation de l'impact des actions d'information préventive aux risques majeurs

Directeur(trice) de thèse : Céline LUTOFF

Financement : Allocation de Recherche de l'IGA

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : information préventive, risques majeurs, impact, protocole d'observation

Titre de la présentation : Evaluation des actions d'information préventive aux risques de crues rapides : du réglementaire à l'alternatif

Résumé :

Les avancées scientifiques, techniques et législatives en matière de prévention des risques de crues rapides permettent aujourd'hui d'améliorer, en partie, la résilience de la société en termes d'information préventive (ex : DCS, DICRIM), de protection structurelle (ex : digue de protection, GEMAPI 2015), de prévention organisationnelle (ex : PCS : loi de renforcement de la sécurité civile 2004), urbanistique (ex : PPR : loi Barnier 1995) et assurancielle (ex : fond CatNat : loi d'indemnisation des catastrophes naturelles 1982). Cependant, si l'évaluation des risques a déjà fait l'objet de nombreuses investigations sous l'angle de la vulnérabilité du bâti (Léone 2008), organisationnelle, économique (étude cout/bénéfice) et par des retours d'expériences (Vinet 2003), l'aspect informationnel a encore peu été entrepris (ex : évaluation des DICRIM (Douvinet et al. 2013)), malgré la création d'actions alternatives à la réglementation (artistique, participative…) (Borelly et al. 2015). En effet, seules des études par questionnaire ont cherché à estimer le niveau des connaissances et de conscience des populations sur les risques après la distribution de DICRIM ou de livrets de campagne d'information (Cyprien 2010).

Malgré la complexité des phénomènes, les actions d'information préventive parviennent-elles à améliorer la capacité des individus à réagir à une crise d'ampleur exceptionnelle ? La mise en situation sur une scène fictive permettrait-elle d'évaluer l'impact de ces actions d'information ? Les hypothèses avancées ici consistent d'une part à démontrer l'apport positif de nouveaux outils artistiques et modes d'actions participatives, comparativement aux documents réglementaires tels les DICRIM, et d'autre part à montrer la réduction de la zone d'incertitudes des réactions existant entre un questionnaire et la réalité, grâce à la mise en situation sur une scène fictive.
Par conséquent, la thèse cherche à évaluer l'impact des actions d'information préventive réglementaires et alternatives et en particulier sur la manière dont elles sont mobilisées par les individus pendant une crise. Ici, le terme d'impact englobe aussi bien l'efficacité que la pertinence des actions (Defossez 2009) c'est-à-dire les qualités, défauts, conséquences attendues ou non et leur adéquations avec les attentes et besoins des populations cibles. Il convient de se demander comment faire ressortir ces données de manière innovante et en cohérence avec le caractère unique de chaque crue.
Pour répondre à cet objectif, un protocole original d'observation sera mis en place. Il est proposé de mettre en situation les individus à l'échelle de leur foyer, à travers un scénario de crue rapide joué sur

une maquette à échelle réduite. Des prises vidéo permettront d'enregistrer les réactions et les discours des personnes enquêtées face à des stimuli sonores et visuels. Puis lors d'un débriefing, les individus commenteront leurs actions, via la lecture partielle du film, ceci leur permettant d'expliquer le processus réflectif les amenant à leur décision.
Les expériences se dérouleront sur trois communes de l'agglomération grenobloise en Isère : avec la diffusion d'un DICRIM, avec l'organisation d'une action alternative et sans aucune information. Cette localisation a été choisie pour deux raisons. D'abord ce département peut être considéré comme précurseur dans l'information préventive, grâce à Haroun Tazieff, qui y entreprit dès 1981 les débuts des travaux en matière d'information préventive en France. Ensuite, ce département fut l'objet, à travers le projet IPRIM (Borelly et al. 2015), d'un relevé d'actions d'information préventive alternative à la réglementation. Ainsi, le terrain de thèse entre dans la poursuite des résultats obtenus par ce dernier.

Nom, Prénom : BRAIKI Houssem

Adresse e-mail : houssem_braiki@hotmail.fr

Laboratoire de rattachement : UMR G-Eau

Discipline : Environnement et société

Intitulé du sujet de thèse : Démarche participative pour l'évaluation environnementale des pratiques de mise en valeurs et d'aménagement. Cas d'étude amont du bassin versant Merguellil, Tunisie centrale

Directeur (trice) de thèse : Sami BOUARFA

Financement : projet AMETHYST et FCGBV

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : approche participative, évaluation environnementale, pratiques agricoles et aménagement, Tunisie centrale

Titre de la présentation : Démarche participative pour l'évaluation environnementale des pratiques de mise en valeurs et d'aménagement. Cas d'étude amont du bassin versant Merguellil, Tunisie centrale

Résumé :

En Tunisie centrale l'intensification agricole d'une agriculture irriguée, engendre des impacts environnementaux locaux et régionaux, liés à une consommation accrue en intrants et ressources, dont l'eau et le sol. En faveur d'une agriculture plus durable et pour éclairer les politiques publiques de développement agricole, il est nécessaire d'évaluer les impacts des pratiques agricoles et d'aménagement, et ceci à l'échelle d'un territoire. La question est ainsi de savoir comment mettre en œuvre une démarche d'évaluation environnementale dans un contexte 1) de rareté de données fiables y compris statistiques, et de complexité des pratiques agricoles, 2) de proéminence des questions socioéconomiques sur les préoccupations environnementales 3) de méconnaissance de la perception des acteurs locaux sur ces questions et donc de difficulté à identifier des indicateurs pertinents (sur le plan scientifique et des acteurs) et mobilisables.

Nous proposons une démarche innovante où l'évaluation environnementale par l'ACV s'appuie et interagit avec une approche participative. Celle-ci facilite la mise en œuvre des différentes étapes et l'ACV : choix de l'unité fonctionnelle, renseignement de l'inventaire. Elle permet également de caractériser les perceptions des acteurs (en particulier sur les fonctions du territoire et du sol) et de choisir les indicateurs qui font sens et sur lesquels on peut s'appuyer pour construire une vision commune aux différents acteurs.

Nom, Prénom : JOUINI Meriem

Adresse e-mail : jouini.meriem11@gmail.com

Laboratoire de rattachement : UMR -ITAP

Discipline : Génie des procédés

Intitulé du sujet de thèse : Evaluation environnementale des pratiques agricoles et des aménagements de conservation sur le sol par ACV : cas du bassin versant de Merguellil de la Tunisie centrale.

Directeur(trice) de thèse : Carole SINFORT

Financement : Laboratoire de Amélioration des céréales - INAT

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : ACV, eau, sol, Aménagements de conservation des eaux et des sols, systèmes de cultures.

Titre de la présentation : Evaluation environnementale des pratiques agricoles et des aménagements de conservation sur le sol par ACV : cas du bassin versant de Merguellil de la Tunisie centrale.

Résumé :

Dans les zones semi-arides, l'agriculture est basée sur des ressources "eau et sol" limitées et fragiles souvent surexploitées. Notre zone d'étude est le bassin versant de Merguellil, ce bassin étant l'objet de plusieurs travaux de conservation des eaux et des sols à partir de 1990 pour protéger contre l'érosion et protéger la partie aval. L'expansion rapide des aménagements de Conservation a posé la question sur les impacts de ces aménagements sur la qualité des sols. Notre premier objectif est d'analyser les impacts environnementaux des pratiques agricoles et des aménagements de conservation de notre territoire par l'approche de l'analyse de cycle de vie (ACV). L'ACV est une méthode normalisée à l'échelle internationale largement utilisée pour évaluer les impacts environnementaux potentiels d'un système dans des objectifs d'éco-conception ou pour optimiser des processus existants. Elle présente des caractéristiques d'approche globale (tous les impacts environnementaux sont considérés) et de cycle de vie (« du berceau à la tombe »). Pour appliquer l'ACV à notre système il faut prendre en compte les ressources eau et sol qui sont à la fois des compartiments qui supportent les impacts des pratiques agricoles et aussi des flux techniques dont l'usage entraine d'autres impacts sur l'environnement.
En particulier, le sol est souvent considéré uniquement comme un compartiment qui génère des impacts, et un objectif de cette thèse est le développement d'un cadre méthodologique pour l'ACV qui tienne compte des impacts des pratiques agricoles et des aménagements sur la ressource "sol" et particulièrement les impacts sur la qualité des sols et les fonctions qu'il remplit dans un environnement complexe de variabilité climatique, de non linéarité des processus naturels, etc. Le terrain des pays du Sud pose une contrainte majeure pour une évaluation environnementale, c'est la disponibilité et la robustesse des données des pratiques et des systèmes agricoles et ainsi notre stratégie est de coupler l'approche de l'analyse de cycle de vie (ACV) avec une démarche participative dans l'amont du bassin versant de Merguellil en Tunisie centrale.

Le diagnostic participatif systémique territorial a permis de comprendre et de caractériser le fonctionnement de notre territoire ainsi la typologie et le choix des systèmes les plus pertinents dans notre territoire (arboriculture en sec (olivier) et en irrigué (abricotier), céréaliculture pluviale, maraichage) pour réaliser des ACV ainsi que l'identification des flux en eau et sol à quantifier. Une modélisation de ces systèmes de culture a été construite.

Nom, Prénom : GHARBI Ines

Adresse e-mail : inesgharbi21@yahoo.fr

Laboratoire de rattachement : Laboratoire d'économie rurale INRAT-Tunisie UMR G-eau Cirad-Montpellier

Discipline : Economie rurale et développement

Intitulé du sujet de thèse : Dynamiques foncières en territoires irrigués : vers de nouveaux arrangements contractuels pour l'utilisation des terres irriguées?

Directeur(trice) de thèse : ELLOUMI Mohamed et JAMIN Jean-Yves

Financement : Ministère de l'enseignement supérieur de la Tunisie

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : dynamiques foncières, périmètre irrigué, mode de faire-valoir, arrangements contractuels, systèmes de productions.

Titre de la présentation : Interactions entre terre et eau : des arrangements contractuels pour gérer les ressources communes en territoires irrigués. Cas d'un périmètre irrigué au Nord-Ouest de la Tunisie

Résumé :

L'augmentation de la production agricole et la sécurité alimentaire sont des enjeux importants au plan national en Tunisie, au plan régional en Méditerranée et au plan mondial. Dans un contexte semi-aride comme celui de la Tunisie, l'irrigation conduit à l'augmentation de la valeur de la terre cultivée, en termes productifs et économiques ; cela engendre une compétition accrue entre les acteurs pour l'accès aux terres, dès lors qu'elles sont irriguées ou irrigables.

Pour étudier ces interactions entre terre et eau, nous avons choisi le périmètre public irrigué de Gaâfour au Nord-Ouest de la Tunisie. Ce périmètre couvre une superficie de 1728 hectares et est irrigué à partir des eaux superficielles retenues par le barrage de Siliana. Une diversité d'acteurs sont présents (propriétaires, locataires, Etat, attributaires de l'Etat, Sociétés de mise en valeur, etc.) au niveau de ce périmètre.
Si au départ le périmètre a été considéré comme exploité uniquement par des propriétaires et des attributaires de l'Etat, il apparaît aujourd'hui que les modes de tenure se sont diversifiés. Le faire-valoir indirect a dynamisé les échanges fonciers, très peu actifs en termes d'achat-vente. Par de nouvelles pratiques, formelles et informelles, des exploitants sans terre ou qui manquent de terre irriguée, obtiennent et cultivent, pour des durées variables, des terres irriguées grâce au faire-valoir indirect. Les arrangements fonciers contractuels permettent des ajustements de surfaces en irrigué (en particulier pour les exploitations irriguées très petites issues du morcellement local des terres ou de la politique d'attribution des lots irrigués) et des rotations culturales durables (en permettant de rompre la monoculture des céréales par la location pour le maraîchage).
Ainsi, les acteurs qui ont recours au faire valoir-indirect jouent-ils un rôle important au niveau des périmètres irrigués en termes de diversification des cultures, d'adoption de nouvelles techniques de gestion de l'eau (liées à cette diversification), de valorisation des aménagements et de dynamisation du marché foncier. Les locataires présentent une source d'innovation dans les périmètres irrigués, ce sont par exemple eux qui pratiquent le plus l'irrigation localisée et les contrats avec l'agro-industrie de la tomate.
Les arrangements fonciers permettent aux agriculteurs de s'adapter aux contraintes locales

(disponibilité des terres et de l'eau) et nationales (politique d'attribution foncière, prix des loyers d'Etat, règle de succession, etc.) en irrigué. Cela leur permet d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur situation sociale, et garantit aussi une meilleure valorisation des aménagements hydrauliques que l'Etat a financés.

Les nouvelles pratiques foncières au niveau des périmètres irrigués sont parfois éloignées des règles officielles, qui interdisent par exemple la sous-location des terres publiques (domaniales) ; elles traduisent la pression sur les ressources productives (eau et foncier) liée à la croissance démographique et à la demande du marché en produits agricoles.

Cette communication a pour objectif d'analyser ces nouvelles formes d'organisation (formelles ou informelles) autour du foncier agricole et de présenter la diversité des formes de faire-valoir indirect (différentes figures de location et métayage) en irrigué. Nous analysons particulièrement les liens entre l'eau, le foncier et les acteurs du terrain (exploitants et institutionnels), les rapports de production entre les différents acteurs qui fournissent chacun un ou des facteurs de production (eau, terre, main d'œuvre, capital financier, etc.) et les conséquences économiques et sociales de ces dynamiques en territoires irrigué.

Nom, Prénom : MASSE Simon

Adresse e-mail : simon.masse@uqar.ca

Laboratoire de rattachement : Laboratoire de géomorphologie et de dynamique fluviale, Université du Québec à Rimouski, Canada

Discipline : Sciences de l'environnement

Intitulé du sujet de thèse : L'intégration des connaissances scientifiques sur les processus hydrogéomorphologiques dans la gestion des risques fluviaux dans un contexte de changements climatiques

Directeur(trice) de thèse : Thomas BUFFIN-BELANGER, Pascale BIRON, Julie RUIZ.

Financement : Bourse du Conseil de recherches en sciences et en génie du Canada et bourse du Fonds de recherche du Québec –Nature et Technologies

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : Gestion intégrée des cours d'eau, hydrogéomorphologie, risques naturels, inondation, érosion, milieux humides, approche collaborative, implication des parties prenantes

Titre de la présentation : Démarche collaborative et implication des parties prenantes pour l'intégration des processus hydrogéomorphologiques dans la gestion des cours d'eau

Résumé :

Les catastrophes naturelles causées par le dynamisme des rivières sont plus fréquentes en raison des changements climatiques et de l'urbanisation des plaines alluviales. Les connaissances fondamentales et les outils technologiques développés par les hydrogéomorphologues depuis 30 ans ont permis l'avènement de l'approche hydrogéomorphologique (AHGM) pour la cartographie des zones inondables. Contrairement à la méthode hydrostatistique/hydraulique, l'AHGM reconnait la diversité des systèmes fluviaux et considère les ajustements morphodynamiques anticipés avec les changements climatiques. Fréquemment utilisée dans divers pays dont la France, l'AHGM peut être intégrée dans une approche de gestion faisant appel à l'espace de liberté du cours d'eau qui inclut les zones d'inondabilité et de mobilité et les milieux humides riverains. Dans cet espace, le cours d'eau peut opérer naturellement, ce qui diminue la vulnérabilité des communautés tout en assurant une série de services écosystémiques et d'avantages socio-économiques. Pour que cette approche prenne racine et s'inscrive dans les pratiques de gestion des cours d'eau du Québec, il importe que les connaissances sur les dynamiques fluviales soient bien comprises, ce qui n'est pas toujours le cas. Le principal objectif de la thèse est de définir le rôle de l'intégration des connaissances scientifiques dans la prise de décision quant à la gestion des risques fluviaux. L'applicabilité du concept d'espace de liberté est examinée en favorisant son intégration dans la gestion de trois environnements fluviaux contrastés : les rivières Mitis-Neigette, du Nord et Coaticook au Québec. La présentation portera spécifiquement sur la méthodologie développée en collaboration avec les acteurs clés de la gestion de l'eau à l'échelle locale et sur l'approche participative impliquant les parties prenantes.

Une fois l'espace de liberté cartographié pour les trois tronçons de rivières et certains tributaires, des tables de travail réunissant tous les acteurs de l'eau seront organisées en collaboration avec les organismes de bassins versants et les municipalités régionales de comté. L'engagement des parties prenantes permettra d'identifier les préoccupations locales en matière de gestion des espaces de liberté, de développer collectivement des stratégies de mise en œuvre de la cartographie hydrogéomorphologique et de favoriser le transfert des connaissances. L'approche de recherche

collaborative vise à mieux comprendre les défis et les opportunités entourant le concept d'espace de liberté. Des entrevues, des consultations et des présentations publiques permettront aussi de cerner les considérations des parties prenantes et du public par rapport au concept d'espace de liberté. Une série d'entretiens avec des experts gouvernementaux du domaine de la gestion de l'eau et des risques fluviaux permettra de reconstituer l'évolution des pratiques en matière de prévention des risques à l'échelle locale, régionale et provinciale et d'identifier les conditions nécessaires à l'intégration de nouvelles connaissances. L'expérience avec les trois communautés conduira à l'élaboration d'un cadre de référence pour faciliter l'intégration de la gestion par espace de liberté dans les politiques municipales au Québec.

Le projet multidisciplinaire implique la mise en œuvre d'une approche de gestion durable des rivières faisant appel à l'optimisation des services écologiques fluviaux, à une meilleure résilience aux changements climatiques et à la réduction de la vulnérabilité des populations locales aux risques naturels. L'identification des facteurs clés favorisant l'intégration des connaissances scientifiques dans les politiques publiques sera bénéfique pour optimiser la qualité des décisions concernant la gestion intégrée de l'environnement.

Nom, Prénom : PERRIN Jacques-Aristide

Adresse e-mail : jacques.perrinho@laposte.net

Laboratoire de rattachement : GEOLAB

Discipline : Géographie

Intitulé du sujet de thèse : Etude critique d'une notion clef de la gestion des cours d'eau : la continuité écologique des cours d'eau

Directeur(trice) de thèse : Jamie LINTON, Sara FERNANDEZ

Financement : Bourse doctorale de la Fondation de l'Université de Limoges

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : conflits, continuité écologique, patrimoine, politique publique, sociogenèse, traduction

Titre de la présentation : Ce que la traduction du concept de continuité écologique des cours révèle du mode français de gestion de l'eau : vers des transformations de ces traductions ?

Résumé :

La recherche doctorale ambitionne d'étudier le concept de continuité écologique des cours d'eau consistant à favoriser le déplacement des poissons et le transport des sédiments le long de la rivière. Ce concept devenu politique publique conduit les propriétaires d'ouvrages hydrauliques à aménager (passe à poisson, vannes…) ou à supprimer leurs ouvrages.
La communication proposée consistera dans un premier temps à résumer les enjeux de la thèse (et en filigrane ceux de la politique publique de continuité écologique) présentés succinctement.
- il s'agit en premier lieu de retracer la construction socio-politique et scientifique de ce concept de restauration des cours d'eau, apparu dans la DCE en 2000 et la LEMA en 2006, soit ce qui fut présenté lors de la première session des doctoriales en 2014. La reconstruction du récit de vie de la continuité écologique des cours d'eau permet de mieux saisir le passage du monde de la science à celui du politique. Ainsi une recherche dans la littérature scientifique et au sein des archives de l'Union Européenne fut effectuée pour éclaircir les fondements scientifiques de la notion et comprendre la justification de leur traduction française en politique publique depuis la LEMA. Ce travail vient nourrir/discuter/valider une hypothèse de recherche établie dès le départ : la continuité écologique des cours d'eau est une 'politique de la nature' expliquant pourquoi, comme toute politique, il arrive qu'elle soit contestée pour des motifs politiques. Finalement l'hypothèse fut élargie au cours de la thèse après un retour du terrain, pour incorporer les arguments scientifiques au sein même de la controverse. La présence d'arguments scientifiques vient renforcer et alimenter la controverse rendant l'analyse d'autant plus enrichissante en termes de réflexion plus générale sur l'importance et le rôle des savoirs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.
- Deuxièmement le traitement de mon sujet de thèse nécessite l'analyse de la mise en œuvre de cette politique publique pour comprendre pourquoi et comment des conflits apparaissent sur certains territoires et non sur d'autres avec une identification des facteurs explicatifs et des intérêts en jeu. Le but est de comprendre pourquoi certains territoires sont-ils plus propices que d'autres à l'émergence ou à l'adoption de certaines idées, et avec quels effets ? Deux terrains d'étude, aux caractéristiques sociales et bio-géophysiques différentes sont privilégiés pour réfléchir aux enjeux de cette politique publique à savoir :
-le maintien ou non de certaines formes d'usages de l'eau et donc de certains types d'ouvrages hydrauliques (barrages, moulins, digues...) selon les contextes locaux

-la lutte entre plusieurs formes de patrimonialisation (nature/bien matériel soit une continuité naturelle/historique)
-le rôle des représentations de la nature dans l'attachement au paysage et concomitamment au poids des éthiques de la nature pour penser les activités anthropiques au sein des cours d'eau …

A la lumière de l'explication de ces enjeux centrés autour des dyades nature/culture et science/politique, je souhaiterais dans une seconde partie, théorique et en partie suggestive, mettre en perspective ce que la continuité écologique des cours d'eau révèle du savoir-faire de la gestion française des cours d'eau de manière à envisager des changements possibles dans la mise en politique de la continuité écologique. L'objectif est de qualifier la forme de naturalisme et de science pratiquée par les institutions gouvernantes qui compose cette politique publique, puis d'étudier des formes de traduction alternatives (deux exemples seront donnés à propos d'abord du mode de gouvernance centralisé et de la possibilité d'accorder un rôle grandissant au territoire local, ensuite sur le rôle de l'expertise officielle et de la place accordée aux savoirs locaux au sein des expertises…).

Nom, Prénom : PFUND Guillaume

Adresse e-mail : guillaume.pfund@gmail.com

Laboratoire de rattachement : UMR 5600, EVS : Environnement, Ville et Société. Lyon II

Discipline : Géographie économique

Intitulé du sujet de thèse : Exploitation d'une ressource naturelle souterraine : l'eau thermo-minérale, usages et enjeux de développement

Directrice de thèse : Isabelle LEFORT

Financement : Aucun. Thèse en formation continue. Activité à plein temps : Chef de projet développement et aménagement en bureau d'études

Année de démarrage de la thèse : 2011

Mots-clés : eau souterraine thermo minérale, ressource naturelle, multi usage, embouteillage, thermalisme, géothermie, facteurs de développement et de localisation

Titre de la présentation : La ressource thermo minérale pensée comme un facteur dynamique et un enjeu de développement

Résumé :

L'eau thermo minérale est une ressource naturelle issue du sous-sol, à la fois considérée comme une ressource de stock épuisable à l'échelle humaine, et une ressource renouvelable à l'échelle du temps géologique. Cette ressource peut être exploitée par trois principaux usages qui sont : l'industrie de l'embouteillage, le thermalisme et la géothermie. Si l'activité thermale et l'embouteillage sont des secteurs matures en France, la géothermie dédiée à basse température est un usage émergent. Nous connaissons tous les grandes marques d'eau minérale, disponibles dans la grande distribution, et les thermes en tant que lieu dédié aux soins et à la détente dans l'eau chaude. En revanche, peu de personnes savent que ces deux activités peuvent être situées dans un même lieu (une commune ou une intercommunalité), en utilisant un gisement similaire ou distinct. Cette superposition spatiale s'explique notamment parce qu'historiquement, l'activité d'embouteillage est née de l'activité thermale.

L'approche de cette thèse est de considérer l'eau comme un levier de développement pour les territoires et les usages. Le développement est pris en compte dans sa définition large, c'est-à-dire qu'il englobe : la croissance économique, le développement durable avec le volet environnemental, et le déploiement des potentialités sur un territoire. Dans ce périmètre d'analyse, nous pouvons nous interroger de la manière suivante : « En quoi les facteurs qui influencent le développement des usages, liée à l'exploitation multiple d'une ressource en eau thermo minérale, constituent un enjeu pour les territoires et les usages ? ». Le sujet d'étude émane d'une interrogation d'un exploitant sur le développement des sites accueillant plusieurs usages. Dans le cadre de cette recherche appliquée, l'objectif fixé est d'améliorer la compréhension des facteurs et dynamiques qui influencent ce développement au sein des sites à multi-usage, en tant que modèle d'économie diversifiée. Cette démarche dépassera le seul point de vue d'un exploitant privé car l'objectif est de proposer une approche à l'interface d'une logique productive centrée sur les usages économiques, et d'une logique territoriale.
Sur les 115 établissements thermaux et 54 usines d'embouteillage en exploitation en France, notre panel se restreint à 39 établissements thermaux et 23 usines d'embouteillages réparties sur un total de 23 sites (34 communes et 21 intercommunalités). Sur ces 23 sites à analyser, 14 sites ont un double

usage avec un gisement commun, 4 sites ont un double usage et un gisement distinct, et enfin 5 sites ont un projet de multi-usage. Le cadre géographique se limite à la France compte tenu des particularités juridiques. Toutefois, des comparaisons seront faites avec quelques sites en Europe.

Quatre hypothèses sont provisoirement admises, à confirmer ou infirmer lors de l'analyse. La ressource en eau elle-même de par ses caractéristiques pourrait influencer le choix des activités et du développement. Les conflits liés à l'usage du sol et du sous-sol pourraient venir perturber le développement. La localisation sous l'aspect du transport, de l'accessibilité et de la concurrence pourrait jouer un rôle déterminant. Enfin, l'ancrage territorial – c'est-à-dire l'ensemble des liens entre activité et territoire – pourrait interagir dans les trajectoires de développement.

La méthode de travail mise en œuvre repose sur l'identification de documents issus des bases de données : du Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM), Lamyline pour les conflits juridiques, des fédérations d'exploitants, et la réalisation d'entretiens semi-directifs. Deux outils d'analyse ont été utilisés afin d'interpréter les résultats. Il s'agit de l'analyse systémique et l'analyse comparative. Ces dernières ont permis respectivement d'étudier les relations entre les acteurs, et de dégager des tendances généralisables. Deux outils d'analyse ont été utilisés afin d'interpréter les résultats. Il s'agit de l'analyse systémique et l'analyse comparative. Ces dernières ont permis respectivement d'étudier les relations entre les acteurs, et de dégager des tendances généralisables.

Le but final de cette thèse est de dégager des scénarios modèles pour favoriser la mise en valeur de la ressource de manière optimale et multiples, ainsi que de faire émerger des coopérations dans la gestion de la ressource en eau.

Nom, Prénom : AH-LEUNG Sébastien

Adresse e-mail : ahleung.sebastien@gmail.com

Laboratoire de rattachement : Environnement Ville Société, UMR 5600

Discipline : Géographie, sociologie

Intitulé du sujet de thèse : Conditions d'appropriation des objets de nature en milieu urbain : analyse des effets sociaux, techniques et organisationnels de l'introduction d'un système de gestion et de traitement des eaux urbaines pluviales à base de filtres plantés de roseaux en milieu urbain. L'exemple de la métropole Lyonnaise

Directeur(trice) de thèse : Jean-Yves TOUSSAINT

Financement : ADR région

Année de démarrage de la thèse : 2011

Mots-clés : objets techniques, eaux pluviales, pratiques, usages, milieu urbain, nature

Titre de la présentation : Des espaces d'eau spécifiques : le cas des objets de nature dans l'agglomération lyonnaise.

Résumé :

Initiée par les mouvements écologiques des années 1970 (CASTELLS, 1973) et concrétisée par le sommet de Rio de Janeiro en 1992, la nature semble avoir trouvé progressivement une place importante dans les différentes réflexions sur l'espace urbain. Décrite comme un frein à la civilisation par PARK en 1950, « l'empire de la nature » auquel la ville s'est extirpée est devenu « la Bienfaisante nature » (KALAORA, 1999) indispensable à l'écosystème urbain. Ainsi, dans le but de répondre notamment aux préceptes du développement durable, les aménageurs ont réhabilité la nature (au sens commun du terme) à travers des espaces libres à dominante verte (AURICOSTE, 2003).
Parallèlement à ces traditionnels espaces verts, composés globalement de jardins publics et de squares, se sont ajoutés des corridors écologiques, des techniques de climatisation de la ville et aussi des techniques de gestion des eaux pluviales et des eaux usées dont il sera principalement question ici. Ces dispositifs et techniques qui constituent un ensemble d'objets hybrides (ayant une apparence naturelle mais étant fabriqués par l'Homme dans le but de remplir une fonction précise) peuvent se classer sous le terme d' « objet de nature ». Ces objets de nature qui sont appropriés aux activités humaines mais aussi à celles de la flore et de la faune participent, à travers leur(s) forme(s) mais aussi leur(s) fonction(s) à la présence de l'eau en ville (TOUSSAINT, 2008). Toutefois, malgré le caractère novateur de ces dispositifs (eu égard aux injonctions du développement durable), malgré leur utilité (épurer les eaux pluviales urbaines dans le cadre de cette communication), la place de ces dispositifs au sein des villes soulève plusieurs interrogations. D'un point de vue technique, ces objets disposent d'un fonctionnement proche des cycles naturels. De ce fait, ils adoptent un fonctionnement irrégulier pouvant entrainer des externalités négatives pour les aménageurs, ingénieurs et décideurs. D'un point de vue social, le caractère hybride de ces objets peut engendrer en ville, des problèmes d'usages : les publics urbains peuvent faire l'amalgame et considérer les objets de nature comme de simples espaces naturels et non comme des dispositifs dotés de fonctions. Concrètement, le fait que ces dispositifs apparaissent plus vrais que nature (SERIS, 1994), peut induire des pratiques contradictoires, imprévues et entrainer des dysfonctionnements. Enfin, d'un point de vue économique, malgré une cohérence évidente avec les directives nationales et européennes (Grenelle de l'environnement, Directive Cadre sur l'Eau, etc.), ces nouveaux modes de traitement des eaux pluviales peinent à s'imposer sur le

marché de l'assainissement urbain. En effet, en dehors des expérimentations et des ouvrages relevant du militantisme, ces dispositifs, restent très peu installés dans les villes.

Cette communication aura donc pour objet de montrer quelle est la place des objets de nature et plus spécifiquement des espaces de gestion des eaux urbaines en ville. Au sein de cette thématique, nous traiterons plus spécifiquement l'aspect social avec une analyse des relations existantes entre les objets de nature, les publics et la ville. Pour étayer nos propos, nous nous appuierons sur l'expérience lyonnaise et notamment sur des objets liés à la gestion des eaux urbaines dans le cadre du projet SEGTEUP (Système Extensifs pour la Gestion et le Traitement des Eaux Urbaines).

JEUDI 16 JUIN 2016

14h-15h45

Session « Accès, droits »

Discutants :
Jamie Linton (GEOLAB, Limoges)
Catherine Ribot (CREAM, Montpellier)

Chloé Adelbrecht-Vignes (DERPI, Paris 1) : « La responsabilité des entreprises privées en matière environnementale et au regard des droits de l'homme dans le cadre des contrats internationaux de distribution d'eau potable »

Gaëtan Bailly (IDE, Lyon) : « La place du droit spontané dans les usages traditionnels de l'eau en France »

Gustavo Fernandes Meireles (CRLD, Evry) : « Droit humain à l'assainissement : vers l'émancipation d'un droit au niveau international »

Nom, Prénom : ADELBRECHT-VIGNES Chloé

Adresse e-mail : chloe.adelbrecht-vignes@hotmail.fr

Laboratoire de rattachement : Département d'études des relations privées internationales (Université Paris I, Panthéon-Sorbonne)

Discipline : Droit international privé

Intitulé du sujet de thèse : Le commerce international de l'eau potable. Etude sous l'angle du droit international privé

Directeur(trice) de thèse : Sylvain BOLLEE

Financement : contrat doctoral + ATER

Année de démarrage de la thèse : 2010

Mots-clés : investissements internationaux, distribution de l'eau potable, exportation d'eau, droits de l'homme, droit d'accès à l'eau.

Titre de la présentation : La responsabilité des entreprises privées en matière environnementale et au regard des droits de l'homme dans le cadre des contrats internationaux de distribution d'eau potable.

Résumé :

Le constat – L'eau est un bien nécessaire à la survie des êtres vivants et notamment de l'homme. Lors de la Conférence internationale de Dublin sur l'eau et l'environnement de 1992, plus de 120 participants et 80 organisations internationales, non-gouvernementales et intergouvernementales se sont réunis autour du constat selon lequel les ressources en eau de la planète sont en danger : leur volume diminue d'année en année alors que leur utilisation est en perpétuelle augmentation. De plus, l'eau nécessaire à la survie de l'homme doit être une eau salubre, car les maladies hydriques sont « la première cause de mortalité et de morbidité au monde ». Ce constat a conduit l'Assemblée générale des Nations Unies à adopter comme objectif, dans la Déclaration du millénaire, de réduire de moitié la population dépourvue d'un accès à une eau potable à un prix raisonnable d'ici 2015. Depuis lors, les réflexions de la Communauté internationale sur la question ont permis la reconnaissance d'un droit à l'eau à la fois par le Conseil des droits de l'Homme, mais aussi par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010. Désormais, chaque individu dispose du droit de bénéficier d'un accès à une eau de qualité en quantité suffisante afin de couvrir ses besoins essentiels, et ce à un prix raisonnable.

Les questions – Avant toute chose, il convient de se demander dans quel cadre juridique s'inscrirait ce nouveau droit à l'eau afin qu'il soit pleinement source de droits et d'obligations. S'il convient d'écarter le droit international de l'eau, dont l'objet est pour l'essentiel le partage des eaux fluviales internationales, le droit international de l'environnement et les droits de l'homme pourraient tous deux accueillir le droit à l'eau, lui conférant ainsi une réelle effectivité. Ancrer le droit à l'eau au sein de ces deux branches du droit international conduit à créer de nouvelles obligations pour les entreprises et les Etats et de nouveaux droits pour les populations. Quelles sont alors les conséquences d'une telle reconnaissance ? Quels sont les nouveaux droits dont disposent les individus et quelles sont les nouvelles obligations à la charge des entreprises et des Etats ?

Les propositions – Notre projet, qui se limite aux contrats conclus entre un Etat et une entreprise privée étrangère, essaiera de répondre à ces différentes questions pour chacune des étapes de la mise en oeuvre des concessions de distributions d'eau potable, c'est-à-dire de la négociation à la fin du contrat. L'étude de cette dernière mettra en lumière les difficultés qu'ont rencontrées de nombreux

Etats – notamment l'Argentine – à faire respecter le droit à l'eau de leur population par l'entreprise privée étrangère concessionnaire. En effet, toutes les sentences arbitrales relatives à des contrats d'investissement en matière de distribution de l'eau potable ont condamné l'Etat pour non respect des droits des investisseurs. Des propositions doivent donc être émises afin de trouver un compromis entre d'un côté le droit d'accès à l'eau des populations locales et d'un autre le droit des investisseurs étrangers. Le plus efficace paraît être la mise en place d'un véritable régime de responsabilité internationale des entreprises privées en la matière. De cette façon, les Etats ne seraient pas les seuls à avoir des obligations, ils pourraient faire respecter le droit à l'eau de leur population tout en respectant eux-mêmes le droit des investisseurs étrangers.

Nom, Prénom : BAILLY Gaëtan

Adresse e-mail : gaetan.bailly@hotmail.fr

Laboratoire de rattachement : Institut de Droit de l'Environnement de Lyon (EDPL – EA 666)

Discipline : Droit

Intitulé du sujet de thèse : Les usages traditionnels de l'eau et le droit positif de l'environnement

Directeur(trice) de thèse : Philippe BILLET

Financement : sans

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : eau, usages, droit spontané, droit de l'eau

Titre de la présentation : La place du droit spontané dans les usages traditionnels de l'eau en France

Résumé :

Notre problématique de recherche s'articule autour de la question de savoir quels ont été et quels sont encore les usages traditionnels de la ressource en eau. Plus encore, autour de la question de leur statut juridique, ainsi que leur traitement juridique. Leur apparition a été facilitée par la possibilité d'apparition d'un droit spontané et autonome. Cette autonomie normative peut-elle s'insérer dans un système juridique globalisé et aujourd'hui fortement contraint, par le droit national mais plus encore, par le droit de l'Union Européenne. Il est impératif de préciser que cette globalisation est nécessaire pour l'appréhension de l'ensemble des caractéristiques de la ressource et permettre son utilisation équilibrée et sa préservation. À cet égard, la globalisation de la gestion de l'eau grâce aux lois françaises sur l'eau de 1964 et de 1992 fait figure de pionnier et a fortement influencé les orientations du droit de l'Union Européenne dans ce domaine. Cette insertion des usages traditionnels dans un système juridique globalisé (droit national / droit de l'UE) tout en conservant une identité propre (sociale ou juridique) semble nécessaire pour leur survie. Nous tâcherons de démontrer que cette persistance d'usages traditionnels dans le domaine de l'eau est une nécessité tant écologique que juridique. En ce sens, nos réflexions portent essentiellement sur l'articulation des normes spontanées, spécialisées et territorialisées avec le droit dit « délibéré » (droit commun). En outre, notre recherche s'efforce de démontrer que l'exploitation respectueuse d'un bien collectif naturel tel que la ressource en eau peut constituer une source d'identité d'un territoire rural, et ce particulièrement sur le territoire de la Dombes (01). Dans ces territoires atypiques, la gestion juridique de cette ressource doit dès lors être considérée comme une part entière de cette identité. Cette norme particulière, autant que son objet qui est la gestion de l'eau, mérite, en tant que telle, d'être préservée.

Dans le cadre de la présentation de nos travaux, il d'abord nécessaire de s'appesantir sur la pluralité de sens que peut renfermer le terme d' « usage ». Il s'agit d'abord de l'action d' « user », d'utiliser, de se servir de. Mais il s'agit également d'un concept juridique qualifiant une source de droit fondée sur la constance, la généralité et l'acceptation d'une pratique comme règle de droit. Un raisonnement circulaire peut alors être développé : l'usage au sens de pratique, entraîne une nécessaire solidarité entre les usagers de la ressource. Cette solidarité, qui soude une communauté d'usagers induit l'application de règles, celles-ci se forgeant au fil du temps et de l'évolution des pratiques, devenant ainsi des « usages » au sens juridique qui, à son tour, contraint les façons d'user de la ressource. Ces règles sont dès lors le fruit de l'observation de l'état de la ressource et de l'adaptation des hommes aux nouvelles contraintes auxquelles ils peuvent être confrontés dans les usages de cette ressource. Elles sont adaptables, mais sont surtout issues de la pratique des usagers et en cela diffèrent de la

réglementation imposée par une autorité administrative ou législative : on parle de droit spontané. Ce dernier a dès lors pour fonction de consacrer l'eau comme ressource naturelle qu'il s'agit de préserver, et de conditionner son exploitation selon des contraintes extérieures (environnementales, sociales ou économiques). Au premier rang des contraintes pesant sur la ressource et es usagers se trouvent les impératifs environnementaux : la pollution des eaux, et plus généralement la dégradation de la biodiversité tant aquatique que terrestre, ou encore plus globalement, l'érosion des milieux naturels. Ainsi, les règles applicables doivent permettre la durabilité des pratiques anthropiques face à la tension qui existe entre la nécessaire préservation de la ressource et son exploitation.

Ces règles, normes spontanées, se heurtent à l'application du droit délibéré national ou européen. La préservation de ces règles spontanées et leur articulation avec le droit « obligatoire » font l'objet de notre présentation.

Nom, Prénom : FERNANDES MEIRELES, Gustavo

Adresse e-mail : gfmeireles@gmail.com

Laboratoire de rattachement : Centre de recherche Léon Duguit (Université d'Evry Val d'Essonne)

Discipline : Droit public

Intitulé du sujet de thèse : Le droit à l'eau et les partenariats internationaux. Réflexions aux confluences des droits de l'homme et du droit économique

Directrice de thèse : Frédérique COULEE

Financement : Contrat doctoral

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : Droit à l'eau. Droit à l'assainissement. Protection internationale des droits de l'homme. Objectifs du millénaire pour le développement. Objectifs de développement durable.

Titre de la présentation : Droit humain à l'assainissement : vers l'émancipation d'un droit au niveau international

Résumé :

Lors de l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), en 2000, le nombre de personnes ne disposant pas d'accès à l'eau potable et d'installations d'assainissement améliorées dans le monde était alarmant : 1,1 et 2,4 milliards, respectivement (OMS/UNICEF, 2000). Parmi les objectifs des OMD, la cible 7c visait à réduire de moitié, jusqu'à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.
En ce qui concerne l'accès à l'eau, la cible fût atteinte en 2010, 2,6 milliards de personnes ayant obtenu un accès à une source d'eau potable entre 1990 et 2015 (OMS/UNICEF, 2015). Néanmoins, 663 millions de personnes manquent toujours d'accès à l'eau. Mais la situation est plus grave du côté de l'assainissement, puisque en 2015 il reste toujours 2,4 milliards de personnes au monde ne disposant pas d'installations d'assainissement améliorées.
Parallèlement, les progrès accomplis dans le domaine du droit à l'eau pendant cette période sont remarquables. Plusieurs documents adoptés au sein du système des Nations unies ont contribué à faire avancer la reconnaissance d'un droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement. L'Observation générale n° 15 (2002) du Comité des droits économiques, sociaux et culturels est un document important qui participe à la définition du droit d'accès à l'eau. Le Comité a reconnu que « le droit à l'eau est indispensable pour mener une vie digne » et constitue « une condition préalable à la réalisation des autres droits de l'homme ».
Depuis lors, le sujet a fait l'objet de plusieurs résolutions et de rapports au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Dans le cadre de l'Assemblée générale de l'Onu, le droit à l'eau et à l'assainissement fut reconnu par la Résolution 64/292, du 28 juillet 2010 (réaffirmée par la Résolution 68/157, du 18 décembre 2013). Malgré les avancées vers la reconnaissance d'un droit humain à l'eau potable et à l'assainissement, il demeure qu'il ne s'agit pas d'un droit affirmé par un instrument juridiquement contraignant au niveau international et ses contours restent imprécis. Il subsiste donc des incertitudes par rapport à son statut juridique.

L'analyse de ces documents (parmi d'autres) permet de constater qu'un droit humain à l'assainissement semble être dilué dans le droit à l'eau. L'identification des deux droits est problématique et un déséquilibre existe dans le progrès des deux droits concernés, au détriment du droit à l'assainissement. La relation étroite entre le droit d'accès à l'eau et le droit à l'assainissement

est certes indéniable – la réalisation de ce dernier étant même un élément qui mène à la protection des ressources en eau. Cependant, les chiffres montrent qu'un effort plus grand doit être dédié pour que des conditions d'assainissement améliorées se réalisent.

Alors même qu'un droit humain à l'eau est encore en évolution pour son affirmation par le droit international, le droit à l'assainissement semble, à son tour, aller vers une émancipation par rapport au premier. L'adoption des Objectifs du développement durable (ODD), le 25 septembre 2015, témoigne d'une claire évolution par rapport aux ODM à l'égard de la promotion du droit à l'eau et à l'assainissement, cette fois-ci en présentant des cibles spécifiques pour la promotion tant de l'accès à l'eau potable qu'à l'assainissement (sous l'objectif 6). De même, la récente Résolution 70/169, du 17 décembre 2015, de l'Assemblée générale de l'ONU, établit de façon explicite une distinction entre le droit à l'eau potable et le droit à l'assainissement, énonçant que le second est souvent négligé.

La recherche permet de constater une tendance à l'émancipation du droit à l'assainissement par rapport au droit à l'eau, et propose d'avancer dans la réflexion sur les raisons du contraste qui existe dans le progrès quant à la reconnaissance juridique que chacun de ces droits étroitement liés a obtenu au niveau international.

JEUDI 16 JUIN 2016

14h-15h45

Session « Représentations, attachements »

Discutants :
Stéphane Ghiotti (ART-Dev, Montpellier)
Christelle Gramaglia (G-EAU, Montpellier)

Lorraine Guénée (CEMS, Paris) : « Un village, et au milieu coule une rivière : formes d'attachement et de non-consentement à la vente de parcelles en zone humide »

Meriem Farah Hamamouche (G-EAU, Montpellier) : « Construction des territoires d'eaux souterraines dans le Sahara Algérien : processus, représentations et gestions »

Gaële Rouillé (LAVUE, Paris 10) : « Traduction locale des paradigmes influents dans le domaine de la gestion de l'eau (GIRE, PSE) et constructions territoriales. Le cas du Bassin versant du lac Naivasha au Kenya »

Nom, Prénom : GUENEE Lorraine

Adresse e-mail : lorraine.guenee@ehess.fr

Laboratoire de rattachement : Centre d'étude des mouvements sociaux, Institut Marcel Mauss

Discipline : Sociologie

Intitulé du sujet de thèse : Compositions d'un sens du bien commun en milieu villageois français

Directeur(trice) de thèse : Eve CHIAPELLO, Alain COTTEREAU

Financement : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : rivière, ethnographie villageoise, sentiment de responsabilité vis-à-vis du territoire

Titre de la présentation : Un village, et au milieu coule une rivière : formes d'attachement et de non-consentement à la vente de parcelles en zone humide.

Résumé :

En juillet 2015, le Maire de la commune où je mène une enquête ethnographique reçoit une lettre du syndicat de rivière. Elle a pour objet un projet d'acquisition et de gestion de zones humides. La demande est motivée par un impératif de préservation des écosystèmes, un périmètre prioritaire a été défini et des terrains villageois sont concernés. La société d'aménagement foncier, - la SAFER - est mandatée pour négocier des promesses de vente auprès des propriétaires de parcelles. Une synthèse du projet est fournie avec la lettre au Maire. Par là, on découvre des ratios : un propriétaire sur cinq a répondu, on compte seulement 46 accords de vente parmi les 116 enquêtes renvoyées complètes (sur 501 comptes de propriété). Au village cela représente 1/10ème de superficie totale potentielle pour des ventes par rapport à la zone d'étude.
Quel prix a été proposé aux propriétaires ? 0,5 euro le mètre carré, soit 5000 euros l'hectare. Ce serait donc plus du prix moyen d'un hectare de terre de culture céréalière au village. Un agriculteur à la retraite m'indique que le prix moyen des prés « en état de culture », ceux sur lesquels on peut faire du foin, c'est tout de même 4000 euros dans le coin. Le prix demeure attrayant pour ces prairies sur lesquelles on ne peut cultiver que de l'herbe pour fenaison, sachant que l'on me démontre, calcul à l'appui, que la production d'herbe est peu rentable. D'après les résultats du sondage, l'intérêt financier ne prime guère dans l'évaluation des propriétaires. En quoi sont-ils attachés à ces prairies en bord de rivière ? Quelles sont les modalités de réticence à la vente, à la « renaturation » du cours d'eau et au syndicat de rivière ?

Je propose de rendre compte des points de vue de divers propriétaires et usagers : du plus gros paysan du village gérant 380 hectares en fratrie de deux, au piégeur agrée par la fédération de chasse qui fait son « tour du domaine » tous les matins mais ne trouve pas d'emblée ses prés quand nous partons en promenade en bord de rivière, au seul homme (producteur de viande bovine) mandaté par divers propriétaires pour faucher ces parcelles. Au fil de l'eau, cela nous amènera à parler de maillage administratif, d'argent et d'arrangement patrimoniaux, de droits à la rivière, de la crainte que des loisirs aquatiques s'immiscent parmi des activités de captures animales (des canoës versus des cannes à pêche), d'usages communs au sein de propriétés privées. Aussi, je questionnerai la réponse quasi unanime de membres d'une association de randonnée à la question « quels espaces du village préférez-vous traverser à pied ? » : les bords de l'eau. Au fond : comment se sent-on responsable de cette rivière qui coule au village ?

Nom, Prénom : HAMAMOUCHE Meriem Farah

Adresse e-mail : hfarah07@hotmail.fr, meriem-farah.hamamouche@cirad.fr

Laboratoire de rattachement : UMR Geau

Discipline : Sciences de l'eau

Intitulé du sujet de thèse : Déverrouillage de l'accès aux ressources en eaux souterraines : Processus, facteurs et impacts sur l'agriculture saharienne (Algérie)

Directeur de thèse : Marcel KUPER

Financement : ANR Groundwater ARENA

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : Eaux souterraine, territoire de l'eau, anciennes palmeraies, extensions

Titre de la présentation : Construction des territoires d'eaux souterraines dans le Sahara Algérien : processus, représentations et gestions

Résumé :

Dans les régions arides et semi arides où la disponibilité des eaux de surface est limitée, l'irrigation est devenue largement tributaire des eaux souterraines. Au Maghreb 60% des terres irriguées dépendent de cette ressource. L'intégration des eaux souterraines dans des territoires agricoles ont impulsé des changements d'ordre spatio-temporels et socio-économiques mais ont également influencé profondément les modalités de gestion de l'irrigation. Dans le Sahara Algérien, l'accès à l'eau d'irrigation par des forages publics et privés a accompagné non seulement l'expansion rapide de l'agriculture irriguée, mais aussi l'accroissement de la production agricole et l'émancipation des métayers phoenicicoles dans les anciennes oasis. De l'autre côté, la prolifération de forages privés et profonds menace les systèmes d'irrigation communautaire sur les plans d'ordre social, culturel, économique et environnemental. Dans un tel contexte, l'eau reste donc l'élément central dans « *l'organisation et l'appropriation de l'espace, dans la construction des représentations collectives et individuelles ou encore dans la structuration des relations sociales et économiques des sociétés locales* » (Ghiotti, 2006).

A notre sens, les changements impulsés par l'accès aux eaux souterraines ne sont pas systématiquement positifs dans les nouvelles terres mises en valeurs ou négatifs dans les systèmes d'irrigation communautaire. Ces territoires de l'eau sont souvent socialement liés et l'intégration des eaux souterraines provoque des changements profonds qu'il convient d'analyser. L'objectif de cette communication est d'analyser les changements induits par l'intégration des eaux souterraines dans deux territoires de l'eau, qui se distinguent par leur histoire hydraulique et sociale, mais qui sont liés socialement par les mêmes acteurs locaux. Nous avons pris comme étude de cas l'ancienne palmeraie de Sidi Okba (653 ha), irriguée traditionnellement par épandage de crue, et son extension récente Tadjdid (608 ha) dans la région de Biskra en Algérie.
Les résultats montrent que l'intégration des eaux souterraines dans le système d'irrigation de surface de l'ancienne palmeraie, s'est matérialisée à travers des adaptations dans l'infrastructure et le façonnage de nouvelles règles de gestion, d'accès et d'usage plus adaptées à la nouvelle ressource en eau. La mise en place d'un « petit » débit s'est ensuivie de la mise en place d'un marché de services d'eaux souterraines. Bien que ce mode d'accès à l'eau soit en rupture avec les modes d'accès anciens, il permet l'accès aux eaux souterraines à un grand nombre d'usagers qui disposent de petites exploitations agricoles morcelées et peu rentables. Les eaux souterraines sont ainsi devenues les

principales ressources en eau dans l'ancienne palmeraie de Sidi Okba. Ce nouveau mode d'accès à l'eau a favorisé l'émergence de nouveaux acteurs économiques au cœur d'une agriculture en difficulté : les fournisseurs d'eau formels et informels disposant de 19 forages. Ces forages ont été dispersés dans la palmeraie afin de couvrir la totalité de la superficie irriguée, et ont été installés à proximité du réseau d'irrigation de surface existant. Chaque forage apporte à son ou ses propriétaires des bénéfices annuels de 10 000 à 15 000 €/forage.

L'extension Tadjdid repose exclusivement sur l'exploitation des eaux souterraines, depuis sa colonisation en 1979 par certains jeunes locaux de l'ancienne oasis jusqu'à nos jours. Dans ce territoire d'eau souterraine, l'accès à cette ressource a progressivement évolué. Il est passé du collectif via 3 forages étatiques et des puits familiaux au début des années 1980 vers des forages prives et profonds à partir de la deuxième moitié des années 1990, puis se sont diffusés et généralisés durant les années 2000, en grande partie grâce aux subventions étatiques. Cependant, sur la plupart des forages recensés à Tadjdid, des formes d'organisation familiale ont émergé avec le temps autour de l'usage des eaux souterraines. Elles sont soutenues soit par des logiques économiques ou bien de solidarité.

Dans un contexte mondial de dépendance accru de l'agriculture sur les eaux souterraines, des territoires d'eau souterraine évoluent ou se forment. Cette territorialisation repose sur la recomposition des relations entre acteurs, ressources et espaces. A travers cette communication, nous souhaitons mettre en débat les processus de construction des territoires d'eau souterraine ainsi que leurs représentations et gestions (collectives ou individuelles) dans le Sahara Algérien.

Nom, Prénom : ROUILLE Gaële

Adresse e-mail : gaele-rouille@live.fr

Laboratoire de rattachement : Mosaïques, UMR Lavue

Discipline : Géographie

Intitulé du sujet de thèse : L'eau, entre production agricole et protection environnementale. Les paiements pour services environnementaux liés à l'eau au Kenya

Directeurs de thèse : David BLANCHON, Detleff MULLER-MAHN

Financement : Région Ile de France (hors DIM)

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : paiements pour services environnementaux liés à l'eau, gestion intégrée de la ressource en eau, Kenya

Titre de la présentation : Traduction locale des paradigmes influents dans le domaine de la gestion de l'eau (GIRE, PSE) et constructions territoriales. Le cas du Bassin versant du lac Naivasha au Kenya.

Résumé :

Le bassin versant du lac Naivasha au Kenya a connu des changements socio-économiques et démographiques majeurs depuis les années 1990, principalement liés à l'installation de nombreuses exploitations floricoles sur les rives du lac Naivasha (Harper et al., 2011 ; WWF, 2012). Ces évolutions se sont accompagnées d'un intérêt croissant de la part de nombreux scientifiques (hydrologues et écologues en particulier) et d'acteurs internationaux (ONG environnementales, agences de coopération européennes) pour cet espace. Après s'être focalisés sur les dynamiques à l'aval du bassin versant, les discours et projets environnementaux mis en œuvre promeuvent aujourd'hui une gestion à l'échelle du bassin versant et pointent l'impact des activités agricoles à l'amont, où s'écoule le principal affluent du lac, la rivière Malewa. Cela se fait notamment par la mise en œuvre d'un plan de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) et d'un programme de Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

L'un des objectifs de ma thèse est d'analyser comment deux paradigmes dominants[4] dans le domaine de la gestion de l'eau (la GIRE et les PSE) sont « traduits » au niveau local, en particulier dans la zone amont du bassin versant du lac Naivasha. Je me penche notamment sur le thème de l'érosion des sols et de ses effets présentés sur la qualité de l'eau, révélant les dynamiques amont/aval, dans une vision très naturaliste de la trajectoire de l'eau. Dans un espace marqué par des inscriptions territoriales variées et d'importantes discontinuités (Rouillé et al., 2015), instituer des liens entre l'amont et l'aval constitue une rupture historique.
Cette communication présente d'une part le cadre théorique guidant cette réflexion et revient d'autre part sur les enjeux méthodologiques qui s'y rapportent. Pour mieux saisir cette question des interactions entre acteurs et leurs objectifs respectifs dans un pays sous régime d'aide, je m'appuie sur la socio-anthropologie du développement (Olivier de Sardan, 1995), en essayant de considérer les particularités du développement dit « durable » (Lavigne Delville, 2013) et en observant en

[4] Je n'aborde pas ici l'approche critique adoptée pour appréhender ces deux paradigmes qui s'appuie sur des développements déjà nombreux (notamment : Molle, 2008 ; Julien, 2012 pour la GIRE ; Arnaud de Sartre et al. , 2014, Karsenty, Ezzine de Blas, 2014 pour les PSE).

particularité le rôle d'intermédiaire joué par les Associations d'Usagers de l'eau[5]. Pour appréhender la diffusion locale des paradigmes de la GIRE et des « services » je mobilise la sociologie de la traduction (Callon, 1986) et ses prolongements en sociologie politique de l'action publique (Lascoumes, 1994, 1996 ; Diallo, 2013). Je m'interrogerai ici sur les activités à mener sur le terrain et les approches méthodologiques à déployer pour mieux révéler les modalités de la traduction à l'échelle locale des politiques de l'eau et leurs conséquences sur les perceptions territoriales des usagers de l'eau.

[5] Les *Water Resource Users Associations* (WRUAs).

JEUDI 16 JUIN 2016

16h15-18h30

Session « Demande et allocation »

Discutants :
Katrin Erdlenbruch (G-EAU, Montpellier)
Sophie Thoyer (LAMETA, Montpellier)

Martin Calianno (IGD, Lausanne) : « Echelles spatiales et temporelles des demandes en eau dans les stations touristiques alpines »

Marine Favre (G-EAU, Montpellier) : « Consentement à payer pour maintenir ou améliorer l'accès futur à l'eau dans les zones urbaines et rurales en Tunisie centrale »

Charles Regnacq (CATT, Pau) : « Frictions et coûts de transaction dans les marchés de l'eau : Le cas de la Californie »

Simon de Bonviller (GESTE, Strasbourg) : «Les marchés de l'eau sont-ils efficaces ? Impacts des marchés de l'eau sur la productivité agricole dans le Bassin Murray-Darling en Australie »

Nom, Prénom : CALIANNO Martin

Adresse e-mail : martin.calianno@unil.ch

Laboratoire de rattachement : institut de géographie et durabilité (IGD)

Discipline : géographie, sciences de l'environnement

Intitulé du sujet de thèse : monitoring des usages de l'eau en territoire de montagne

Directeur(trice) de thèse : Emmanuel REYNARD

Financement : Etat de Vaud, Université de Lausanne (Suisse)

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : usage de l'eau, eau potable, irrigation, station touristique de montagne

Titre de la présentation : Echelles spatiales et temporelles des demandes en eau dans les stations touristiques alpines.

Résumé :

La gestion intégrée des eaux nécessite de prendre en compte à la fois l'estimation des ressources disponibles (en particulier, leur variabilité saisonnière) et l'évaluation des demandes en eau, c'est-à-dire les quantités d'eau requises par divers groupes d'usagers. Puisque ces quantités varient en espace et en temps, la combinaison de la dynamique des ressources et demandes en eau peut mener à des situations de stress hydrique. C'est particulièrement le cas pour les stations touristiques de montagne, qui sont tributaires des fortes variations saisonnières des écoulements de surface (régimes hydrologiques nivaux et glaciaires) et des usages de l'eau influencés par la population touristique et les besoins spécifiques liés au tourisme (eau potable, neige artificielle, thermalisme, irrigation des golfs).

Dans ce contexte, mon travail de thèse s'intéresse à l'aspect *demande* de la gestion des eaux. Le but est de décrire et quantifier les demandes en eau caractéristiques des territoires de montagne, pour produire une image temporelle et spatiale plus fine de leur dynamique et des facteurs déterminant leur variabilité. Deux cas d'étude ont été choisis : les stations touristiques alpines de Megève (Haute Savoie) et de Crans-Montana (Suisse). Plusieurs usages de l'eau sont considérés : les usages liés à l'approvisionnement en eau potable (ménages, collectivité, hôtels, loisirs, résidences, abreuvement du bétail) et les usages liés à d'autres prélèvements d'eau (irrigation, neige artificielle, arrosage des golfs, hydroélectricité). Ces différents usages étant inégalement distribués dans l'espace et à différentes altitudes, ils ont d'abord été cartographiés afin de représenter les périmètres de demande en eau et les lieux de prélèvements et restitutions. Le concept de *cycle d'usage de l'eau* a de cette manière pu être spatialisé. Ensuite, les usages de l'eau potable et d'irrigation font actuellement l'objet d'un monitoring dans le but de décrire plus finement leurs dynamiques temporelles à travers le concept de *régime de demande*, à l'instar des régimes hydrologiques.
De plus, pour compléter cette partie quantitative de l'étude des systèmes de demande en eau, des observations qualitatives et des interviews ont été menées auprès des acteurs et des usagers de ces deux usages de l'eau, dans le but de mieux comprendre les pratiques d'usage et le fonctionnement de ces systèmes de demande.
Plusieurs résultats ont été obtenus :
- L'utilisation des différentes étapes du cycle d'usage de l'eau pour la cartographie des périmètres d'usage et des zones de prélèvement et restitution a permis une description plus fine de la distribution spatiale des usages de l'eau et son implication dans leur dynamique saisonnière.

- La caractérisation de chaque système d'usage de l'eau à travers leur *régime de demande* a permis de quantifier plus précisément les diverses demandes en eau potable, en comparaison des valeurs moyennes généralement utilisées (par exemple, les valeurs *per capita* telles que 160 litres/jour/personne ou 120 m³ /an/personne), qui ne permettent pas de représenter les fortes variabilités intra-annuelles observées dans les zones influencées par le tourisme. Ce travail a également mis en évidence l'importance du choix de l'échelle temporelle dans la représentation, l'analyse et l'interprétation des demandes en eau.
- A partir de ces différentes signatures temporelles des demandes, une typologie des régimes de demande en eau a été définie. Celle-ci met en évidence les variations saisonnières caractéristiques de divers usagers de l'eau d'irrigation (praires, vignes, jardins), de la neige artificielle et de l'eau potable: ménages (appartement, maison 4 façades), usages municipaux, immeubles de bureaux, hôtels, résidences secondaires.
- Les facteurs déterminants de ces demandes ont ensuite été mis en évidence via l'étude des pratiques d'usage, ainsi qu'en comparaison avec divers paramètres climatiques et le déroulement des saisons touristiques.

Nom, Prénom : FAVRE Marine

Adresse e-mail : marine.favre@irstea.fr

Laboratoire de rattachement : UMR G-Eau

Discipline : Economie

Intitulé du sujet de thèse : La demande en eau des ménages en Tunisie : évolution et vulnérabilité face aux changements anthropiques et climatiques.

Directeur(trice) de thèse : Marielle MONTGINOUL, Bernard BARRAQUE

Financement : CDD à temps incomplet (50%) chez IRSTEA pour thèse - CDI hors thèse chez ARTELIA (50%)

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : Tunisie, demande en eau potable, enquête-ménages, économétrie

Titre de la présentation : Estimating household water demand: evidence from Central Tunisia in urban and rural areas

Résumé :

Tunisia is facing a current dual water supply with households safely connected to water supply network and other poorly or not connected at all. Since the revolution of 2011, water access has become the core of the demand for an overall improvement in rural living conditions. Water demand has changed there, calling into question the current national balance in terms of resource and sector financing which will impact all the country. Especially households who are already connected to the national water supply network will have to face future tariff increases because of current unbalanced water budget and the need to participate to the connecting cost for rural areas. Households claiming an individual connection will have to participate financially in local programs.

This paper investigates the willingness-to-pay of households about these different issues using original dataset at an individual level based on a survey conducted in 2014-2015 in the Governorate of Kairouan. Households already connected to the national operator's network expressed a strong willingness-to-pay to contribute in keeping water services for the future. Non-connected households declared a really nuanced degree of acceptance for financial participation to get an individual connection: connection programs should propose payment facilities and, above all, should be supported by awareness campaigns to restore the confidence of users disappointed by communal mini-network systems if the model is maintained after their rehabilitation and/or extension.

Nom, Prénom : REGNACQ Charles

Adresse e-mail : charles.regnacq@univ-pau.fr

Laboratoire de rattachement : CATT

Discipline : Economie

Intitulé du sujet de thèse : Croissance verte et inégalité

Directeur(trice) de thèse : Jacques LE CACHEUX

Financement : Allocation ministérielle

Année de démarrage de la thèse : 2011

Mots-clés : Economie géographique, Economie institutionnelle, Coûts de transaction, Marchés de l'eau

Titre de la présentation : Frictions et coûts de transaction dans les marchés de l'eau : Le cas de la Californie

Résumé :

A l'instar de nombreuses régions arides à travers le monde, la Californie est sujette à des déséquilibres chroniques entre des ressources en eau limitées et des besoins économiques en expansion. Tout au long de son histoire, des crises hydrologiques ponctuelles ont donné lieu à des innovations institutionnelles successives pour remédier à ces inadéquations récurrentes entre l'offre et la demande. La fin du 19ème siècle a vu la reconnaissance juridique des droits de propriété sur l'eau et l'élaboration d'un management de la ressource au niveau local avec la création des *Water Districts* (structures semi-publiques délimitées géographiquement, assurant localement la gouvernance de la ressource). Le 20ème siècle quant à lui a été l'ère des grands travaux hydrauliques avec l'édification d'un réseau complexe de barrages et de canaux assurant l'adéquation entre les sources d'eau (au Nord de l'Etat, dans la Sierra Nevada et la rivière Colorado) et les pôles de consommation d'eau en forte croissance au Sud de l'Etat (pôle urbain) et dans la *Central Valley* (pôle agricole). C'est ainsi qu'une utilisation extensive de ses ressources en eau par une gestion locale de la demande et un accroissement global de l'offre, a permis à la Californie de devenir une des économies les plus prospères du monde autant dans le secteur dit « urbain » que dans le secteur agricole. Mais à l'aube du 21ème siècle et face aux défis du changement climatiques, cet Etat ne peut plus soutenir une telle production agricole et dans le même temps subvenir aux besoins des grandes mégalopoles. Des solutions telles que les marchés de l'eau sont alors mises en place à partir des années 1980-1990 pour une adaptation rapide aux phénomènes météorologiques aussi extrêmes qu'imprévisibles et réallouer une partie des ressources du secteur agricole vers les villes. Mais cette réforme institutionnelle initiée et soutenue par le gouvernement californien ne fait pas l'unanimité au sein des Water Districts. D'une part, le processus de décentralisation engagé il y a plus d'un siècle a induit une « balkanisation » de la gestion de l'eau et une augmentation des coûts de transaction pour rendre complets des contrats d'échange de droit de propriété. Ces coûts sont induits par la difficulté à coordonner les actions interdistricts et à échanger les informations indispensables pour limiter les externalités négatives que peuvent provoquer des transferts interbassins. D'autre part, la délégation du pouvoir aux autorités locales rend plus aisée la résistance à des réformes qui pourraient leur être néfaste ou qui raviveraient des conflits latents, principalement pour les localités rurales qui ont bénéficié de la politique des grands travaux mais pourraient sortir perdantes des marchés de l'eau. C'est ainsi que le désengagement de l'Etat depuis maintenant plusieurs décennies et la désorganisation dans la chaîne de décision a induit des frictions non négligeables dans les marchés de l'eau et favorise la préférence

des autorités locales pour des situations de statu quo potentiellement inefficientes. Déterminer l'importance de ces frictions issues des institutions relève donc d'un grand intérêt pour connaître les gains réels des marchés de l'eau et modifier les institutions en conséquence.

Cette recherche s'attèle donc à estimer l'impact des différentes frictions dans les marchés de l'eau en adaptant les équations de gravité, un outil largement éprouvé dans le cadre du commerce international. Il s'agit de lier un modèle théorique rassemblant les différentes sources de frictions sur la base de la théorie des organisations et de la théorie des coûts de transaction avec une estimation empirique basée sur des modèles gravitaires et des données de transfert de l'eau de 1995 à 2011 en Californie.

Nom, Prénom : DE BONVILLER Simon

Adresse e-mail : simon.de.bonviller@gmail.com

Laboratoire de rattachement : UMR GESTE, Strasbourg

Discipline : Sciences économiques

Intitulé du sujet de thèse : Déterminants et impacts des marchés de l'eau

Directeur(trice) de thèse : Anne ROZAN

Financement : Contrat Doctoral

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : marchés de l'eau, allocation, productivité de l'eau, efficience

Titre de la présentation : Les marchés de l'eau : vers une allocation plus efficiente de la ressource en eau ? L'exemple du bassin de Murray-Darling

Résumé :

L'eau est devenue une ressource rare. Pressions démographiques, élévation générale du niveau de vie et prise de conscience de la valeur environnementale de l'eau constituent autant de pressions sur la demande en or bleu, alors que les coûts accrus d'une augmentation de l'offre par le biais de l'ingénierie et les changements climatiques qui s'annoncent limitent drastiquement l'offre d'eau. Face à une telle situation, des alternatives émergent pour tenter de rationaliser l'allocation des ressources en eau. Parmi ces alternatives, on trouve les marchés de l'eau.

La démarche de l'établissement d'un marché de l'eau est généralement désignée par le terme 'cap and trade'. Une limite aux extractions d'eau pour un secteur ou une économie est d'abord définie, puis des droits de propriété sont établis sur les usages de l'eau ; enfin, la possibilité de vendre ces droits est instituée.

De tels marchés existent à l'heure actuelle dans l'ouest des Etats-Unis, en Inde, au Pakistan, en Chine, ou encore en Afrique du Sud. Des expérimentations ont été menées par ailleurs, notamment en Espagne. Ces marchés coexistent à différents stades d'aboutissement ; dans une étude consacrée à la question, Grafton et al. (2011) estiment cependant les marchés australiens comme étant les plus aboutis au monde.

La littérature des années 80 et 90 consacrée aux marchés de l'eau est florissante quant à leur qualification d'alternative à l'action publique d'allocation des ressources en eau. Différents articles, dans le même temps, se sont attachés à justifier l'application de la main invisible d'Adam Smith aux ressources en eau. Vaux et Howitt (1984) étudient ainsi l'opportunité d'échanges inter-régionaux dans l'ouest des Etats-Unis, en estimant des gains potentiels de 66 millions de dollars pour l'année 1980 par l'usage du marché. Peterson et al. (2005), en utilisant un modèle d'équilibre général de l'économie australienne, concluent également à des gains potentiels importants pour l'usage d'un marché de l'eau suffisamment développé.

Les études empiriques se positionnant a posteriori sont cependant rares, voire inexistantes, pour la bonne raison que les échanges sur les marchés de l'eau sont longtemps restés d'une ampleur limitée. Pour que des transactions puissent avoir lieu, une connection hydrologique doit nécessairement exister entre l'acheteur et le vendeur. Des coûts de transactions peuvent intervenir, et des externalités importantes résultent des changements de détenteurs de l'eau.

Cette communication proposera une présentation puis une analyse de l'action du principal marché australien : celui du bassin de Murray-Darling. Suite à une augmentation massive des transactions au

sein de ce marché, nous étudions les évolutions des usages en eau dans le secteur de la production de raisin. Pour ce faire, des données sur la production de raisin, la consommation d'eau au titre de l'irrigation, la présence du marché, la pluie et l'évapotranspiration ont été récoltées ou construites à partir de différentes sources : l'Australian Bureau of Statistics, le Bureau of Meteorology et la National Commission. En étudiant l'évolution de la productivité de l'eau dans des régions affectées ou non par la présence du marché, nous tâchons de déterminer par l'analyse économétrique si le marché réalloue bien les ressources vers les usagers qui en font l'usage le plus efficient.

JEUDI 16 JUIN 2016

16h15-18h30

Session « Indicateurs »

Discutants :
Gabrielle Bouleau (ADBX, Bordeaux)
Sara Fernandez (GESTE, Strasbourg)

Laurent Béduneau-Wang (CRG, Paris) : « La valeur de l'eau, un enjeu de management stratégique »

Antoine Brochet (PACTE, Grenoble) : « Rationalisation de la gouvernance et résistances : Les cas des indicateurs de performance et de la consumérisation de la relation à l'usager dans l'agglomération grenobloise »

Ananda Kohlbrenner (MMC/LIEU, Bruxelles) : « Définir et circonscrire les problèmes de qualité des eaux. La Directive-Cadre sur l'eau et sa traduction en Région de Bruxelles-Capitale »

Nom, Prénom : BEDUNEAU-WANG Laurent

Adresse e-mail : laurent.beduneau-wang@polytechnique.edu

Laboratoire de rattachement : Institut interdisciplinaire en Innovation (i3), au Centre de Recherche en Gestion (CRG) de l'Ecole Polytechnique

Discipline : Sciences de gestion, dans une approche historique et anthropologique

Intitulé du sujet de thèse : « la valeur de l'eau, un enjeu de management stratégique »

Directeur(trice) de thèse : Eric GODELIER

Financement : Veolia

Année de démarrage de la thèse : 2012

Mots-clés : indicateurs, performance, valeur, gouvernance

Titre de la présentation : La valeur de l'eau, un enjeu de management stratégique

Résumé :

Quelle est la valeur de l'eau ? Certains y répondent avec plus ou moins de facilité sur la base d'un arsenal chiffré et modélisé. L'enjeu de notre recherche tient moins à la valeur en elle-même, qu'au processus d'évaluation. Toute évaluation repose sur des hypothèses et représentations définies par des acteurs situés dans des contextes précis et singulier. Mon travail a moins pour objet de définir une valeur que de comprendre le processus de rationalisation, évaluation, valorisation du service public de l'eau.

Parce qu'il s'agit de contextualiser la valeur de l'eau sur le mode d'une enquête à la manière de Dewey, nous nous appuyons sur un outil de gestion précis : un système d'indicateurs de performance mis en place au sein d'un grand service d'eau français à partir de 2010. En complément d'une observation longue (>3 ans) autant qu'intime sur le terrain, pour gagner en profondeur dans la compréhension du processus d'évaluation, il nous paraît enrichissant de mettre en perspective dans la longue durée, celle de l'histoire (1907-2014), les différents processus qui ont rationalisé, évalué, valorisé, qualifié, marchandisé, quantifié, 'économicisé' l'eau. Sur la base d'archives, le travail consiste à en faire la généalogie pour voir dans quelle mesure les indicateurs de performance ou leurs ancêtres et congénères (paramètres, normes, seuils, etc.) ont fait émerger et cadré ce que nous appelons aujourd'hui la valeur ou la performance du service public de l'eau.
Un indicateur de performance donne une valeur à l'eau, notamment à travers un segment d'activité évalué : travaux, production, traitement, relation clientèle, etc. En ce sens, un indicateur lié au réseau de canalisations produit une connaissance concernant le réseau, aussi ponctuelle et opérationnelle soit-elle. Est-ce tout ? Non, au-delà du fait que l'indicateur est une réduction cognitive et explicite d'une partie de l'activité qui ne recouvre pas forcément l'essentiel de ce qui importe à l'opérateur sur le terrain, l'indicateur de performance produit aussi une organisation implicite du service. Un indicateur sur les fuites d'eau « fait naître » une forme de collaboration entre les opérateurs présents sur les canalisations et ceux en charge de coordonner la bonne gestion du réseau d'eau dans les bureaux. Un paramètre de qualité d'eau fait émerger un échange entre celui qui prélève l'eau puis l'analyse en laboratoire et le manager dans le bureau en charge de la compilation des données plurielles du service de l'eau. L'indicateur produit de l'organisation, une manière de se coordonner et de coopérer, pour in fine, distribuer l'eau comme le faisaient les fontainiers jusqu'au XIXème siècle.
L'émergence d'une organisation, d'un « modèle français de l'eau » (Banque Mondiale, 2002) depuis le milieu du XIXème siècle ne doit rien au hasard. Avoir accès à l'eau potable 24/7/365 ou quasiment sur

plus d'un siècle relève d'un exploit collectif. Cette forme de gouvernance et d'organisation spécifique a construit une valeur de l'eau d'une exceptionnelle longévité. Comprendre les raisons de cette singularité historique, que nombres de régions dans le monde tentent d'amorcer ou de maintenir et de faire évoluer localement permet de repenser l'avenir du service public de l'eau sous un angle autant innovant et disruptif que respectueux des individus et institutions qui y ont contribué.

Nom, Prénom : BROCHET Antoine

Adresse e-mail : brochetantoine@gmail.com

Laboratoire de rattachement : UMR PACTE Territoires

Discipline : Aménagement Urbanisme

Intitulé du sujet de thèse : Les résistances territorialisées aux politiques de modernisation des services d'eau

Directeur(trice) de thèse : Bernard PECQUEUR

Financement : Thèse CIFRE et depuis Juillet 2014, activité salariée en parallèle

Année de démarrage de la thèse : 2011

Mots-clés : service d'eau, gouvernance, territoire, modernisation, résistance, régulation, agglomération grenobloise

Titre de la présentation : Rationalisation de la gouvernance et résistances : Les cas des indicateurs de performance et de la consumérisation de la relation à l'usager dans l'agglomération grenobloise.

Résumé :

La présentation proposée correspond au Chapitre 3 de notre thèse qui introduit et met à l'épreuve une grille d'analyse des résistances locales à l'application des politiques publiques à destination des services d'eau potable.

Notre présentation vise à montrer que la dynamique transformatrice dont sont a priori porteurs deux réformes des politiques de l'eau en France est entravée, dans sa quête d'efficacité accrue, par une multitude de « résistances ».
Les deux réformes étudiées sont d'une part, la réforme de la gouvernementalité des services d'eau par la mise en place d'indicateurs de performance et d'autre part, la réforme de la relation de service par la standardisation et la consumérisation des droits et obligations des services et des usagers.
Afin d'appréhender la diversité des résistances rencontrées, nous introduisons dans un premier temps une typologie originale, proposant six types de résistances, que nous confrontons par la suite pour les deux réformes étudiées, au cas d'une cinquantaine de services d'eau potable du territoire de l'agglomération grenobloise.
Trois résultats émergent de l'analyse : - une variété de modalités de renseignement de ces indicateurs/de définition et d'interprétation du cadre consumériste au niveau local, - une pluralité de déterminants expliquant cette dernière, - un impact territorial différencié des résistances identifiées selon la nature des protagonistes impliqués (identification de profils types de services).
Nous montrons alors que les obstacles sont à rechercher à la fois dans la complexité des normes à mettre en œuvre et dans le manque de régulation publique du secteur, mais aussi dans l'organisation et les modalités de gouvernance territoriale des services d'eau.
Nous concluons en nous interrogeant sur les causes de l'échec partiel de ces réformes et sur leurs devenirs potentiels.

Nom, Prénom : KOHLBRENNER Ananda

Adresse e-mail : akohlbre@ulb.ac.be

Laboratoire de rattachement : Mondes Modernes et Contemporains (MMC)/ Laboratoire Interdisciplinaire en Etudes Urbaines (LIEU)

Discipline : Histoire

Intitulé (provisoire) du sujet de thèse : La prise en charge des eaux usées et pluviales à Bruxelles. Approche historique et prospective

Directeur(trice) de thèse : Chloé DELIGNE

Financement : INNOVIRIS (Prospective Research for Brussels)

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : Pollution de l'eau, inondation, eaux usées, législation, problèmes publics

Titre de la présentation : Définir et circonscrire les problèmes de qualité des eaux. La Directive-Cadre sur l'eau et sa traduction en Région de Bruxelles-Capitale

Résumé :

La Directive-Cadre sur l'eau (DCE), adoptée par le Parlement européen et le Conseil du 23 octobre 2000, impose aux États membres, dont la Belgique, de nouvelles prérogatives en matière de gestion des milieux aquatiques. L'objectif final de la DCE est d'atteindre le « bon état » des masses d'eau à l'échelle des districts hydrographiques d'ici 2015. Pour y parvenir, elle exige des États membres qu'ils adoptent un Plan de Gestion de l'eau (PGE). En Belgique, où les matières environnementales relèvent de compétences régionales, il revient à chacune des trois régions de rédiger un PGE.

En tirant parti des champs de l'histoire environnementale, des STS et des recherches qui interrogent la construction des problèmes publics, cette présentation s'intéresse à la manière dont, au travers de la DCE, l'Union européenne construit, définit et cadre les problèmes associés à la qualité des eaux ainsi qu'à la manière dont cette directive est traduite en Région de Bruxelles-Capitale.
Dans un premier temps, nous nous pencherons sur les modèles, catégories et concepts sur lesquels s'appuie la DCE. Plus particulièrement, nous nous intéresserons à l'approche « Forces motrices-Pressions-Etat-Impact-Réponse » (ou DPSIR selon son acronyme anglais) qui en constitue la toile de fond et à la notion de « bon état » qui apparaît comme son principal objectif. Ce faisant, nous souhaitons mettre en exergue la manière singulière dont la DCE attribue une certaine nature à l'eau et définit notre rapport à l'environnement ainsi que la façon dont elle établit des objectifs et légitime certains acteurs et certaines pratiques pour y répondre. En d'autres mots, il s'agira de mettre en évidence le mode de gouvernement de l'eau que suppose et soutient la DCE.
Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à la manière dont cette directive est traduite à Bruxelles au sein du PGE. Dans la partie de ce plan consacrée à la description de la situation existante, la qualité des eaux de surface apparaît intimement liée à la prise en charge conjointe des eaux pluviales et usées dans un réseau d'égout unitaire et aux nombreuses connexions entre le réseau d'égouts et le réseau hydrographique. Il s'agira de déplier la façon dont ces problèmes sont présentés, les causes auxquelles ils sont rapportés, l'histoire à laquelle ils sont rattachés ainsi que les moyens et les acteurs qui sont privilégiés par la RBC pour tenter de les résorber.
Mettre en évidence la manière dont les problèmes de la qualité des eaux sont construits nous permettra de questionner à nouveaux frais l'évidence dont se parent les solutions et les moyens

d’action que ces problèmes appellent et d’interroger l’adéquation de ces approches pour gouverner les rapports que nous entretenons avec les choses qui nous environnent.

VENDREDI 17 JUIN 2016

8h30-10h30

Session « Pouvoir et mise en politique »

Discutants :
Sylvain Barone (G-EAU, Montpellier)
Jamie Linton (GEOLAB, Limoges)

Cécile Coulmain (TRIANGLE, Lyon) : « L'eau au Grand Lyon : une mise en politique lente et inachevée »

Kevin del Vecchio (G-EAU, Montpellier/TRIANGLE, Lyon) : « L'État marocain en « aménageur libéral » : la promotion de l'entreprenariat agricole à travers les eaux souterraines »

Laura Seguin (CITERES, Tours) : « Participation et gestion de l'eau : entre apprentissage du conflit et apprentissage de la délibération »

Ana Gonzalez Besteiro (EVS, Lyon) : « Qu'est- ce qui fait ressource dans les conflits liés à l'eau ? Le cas de la Réserve de la Biosphère "La Mancha Húmeda" (Espagne) »

Nom, Prénom : COULMAIN Cécile

Adresse e-mail : cecile_coulmain@yahoo.fr

Laboratoire de rattachement : Triangle – UMR 5206

Discipline : Science politique

Intitulé du sujet de thèse : L'intercommunalité à l'épreuve de l'eau : socio-histoire de la gestion de l'eau à la Communauté urbaine de Lyon – 1969 – 2014 (titre non arrêté)

Directeur(trice) de thèse : Renaud PAYRE

Financement : Contrat Cifre (mai 2012 – mai 2015)

Année de démarrage de la thèse : 2012

Mots-clés : Action publique ; intercommunalité ; pouvoir local ; opérateurs urbains ; gestion de l'eau ; savoirs ; expertise

Titre de la présentation : L'eau au Grand Lyon : une mise en politique lente et inachevée

Résumé :

L'analyse du processus d'institutionnalisation d'une communauté urbaine par le prisme d'un secteur d'action publique, à savoir la gestion de l'eau -dans sa double composante eau potable et assainissement-, invite à questionner sous un nouvel angle l'avènement et l'évolution de ce pouvoir d'agglomération.
Partant de la spécificité, voire de la singularité politique des établissements publics de coopération intercommunale dans le paysage institutionnel local, dont les caractères d'opacité et technocratiques tendent à prévaloir dans les processus de décision [Desage, Guéranger 2010], le retour sur la gestion administrative et politique d'un champ de compétence intercommunal permet d'éclairer et de caractériser à la fois un type de culture administrative et un mode de production de l'action publique communautaire.

Précisément, en s'intéressant aux orientations poursuivies dans le domaine de gestion de l'eau à la Communauté urbaine de Lyon (1969 – 2014), il s'agit de discuter l'idée désormais répandue du passage d'intercommunalités à vocation essentiellement gestionnaires, à des intercommunalités engagées dans un projet et une vision de territoire (dites « intercommunalités de projet ») [Kerrouche 2012]. Autrement dit, rapporté au secteur de l'eau, une communauté urbaine telle que le Grand Lyon s'est-elle engagée dans une politique de l'eau intégrée, et constitutive de la stratégie d'agglomération qu'elle poursuit ?
La communication aura vocation à présenter et étayer l'hypothèse selon laquelle la politique publique de l'eau du Grand Lyon, telle qu'elle est définie pour la période contemporaine, émerge lentement et partiellement sur la scène politique intercommunale. D'abord, le secteur de l'eau, dans sa gestion intercommunale, n'apparaît pas jusqu'aux années 90 comme une politique publique, mais est administré de façon essentiellement gestionnaire. La construction, ou du moins la revendication de l'eau comme politique publique à part entière, adossé à une vision de la ressource constitutive d'un cycle global, n'émerge qu'au milieu des années 90 pour se conforter au cours des années 2000. L'affirmation de l'eau comme politique publique, construite notamment par le service interne – la Direction de l'eau du Grand Lyon - qui en assure le pilotage, n'engendre néanmoins pas d'effets performatifs ni n'aboutit à une véritable mise à l'agenda politique.
L'eau, loin de se réduire à un service public d'administration d'eau potable et de traitement des eaux usées, recouvre en réalité des dimensions d'aménagement, de stratégie et de pérennité de la

ressource pour le territoire, incontournable d'un dessein d'agglomération. Or, au sein de l'institution, celle-ci reste relativement peu abordée dans sa dimension globale. En effet, malgré les objectifs de transversalité affichée et les efforts d'intégration des multiples dimensions de l'eau dans les actions menées (ville perméable, lutte contre les îlots de chaleur…), l'exercice communautaire de gestion de l'eau demeure arrimé à une logique fortement sectorielle, tant administrativement que politiquement. Ainsi, bien que techniciens et élus de l'eau soient conscients de la nécessité d'engager des projets transversaux dans une perspective d'agglomération intégrée, la mise en politique de l'eau au Grand Lyon reste souvent cantonnée à ses dimensions techniques et fonctionnelles. Cet état de fait confère aux décisions de l'exécutif communautaire en la matière un caractère dé ou a-politisé.

Il s'agira alors, d'une part, de qualifier les types de cultures et savoirs administratifs à partir desquels s'oriente la politique de l'eau au Grand Lyon, en revenant notamment sur les trajectoires des services eau potable et assainissement, désormais couplé au sein d'une même direction ; d'autre part, d'éclairer à partir d'enjeux spécifiques, à l'instar de la protection de la ressource, la difficile mise en visibilité et politisation de la politique publique de l'eau, et d'y apporter quelques éléments de justification.

Nom, Prénom : DEL VECCHIO, Kévin

Adresse e-mail : kevin.delvecchio@irstea.fr

Laboratoire de rattachement : UMR Triangle et UMR G-Eau

Discipline : Science Politique

Intitulé du sujet de thèse : Analyse comparée des politiques de gestion des eaux souterraines dans le Saïss et le Tadla au Maroc

Directeur(trice) de thèse : Gilles MASSARDIER et Sylvain BARONE

Financement : Convention Cifre avec ACTeon Environment

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : eau, Maroc, État, politiques publiques, contrats de nappe

Titre de la présentation : L'État marocain en « aménageur libéral » : la promotion de l'entreprenariat agricole à travers les eaux souterraines

Résumé :

Depuis leur création dans les années 2000, les agences de bassin hydraulique marocaines dénoncent la « surexploitation » de l'eau des nappes souterraines et mettent en avant les risques de pénurie menaçant cette ressource (Agence de bassin du Sebou, 2013). Face à cela, les agences proposent la mise en oeuvre de « contrats de nappe » destinés à réguler les usages de la ressource en organisant les relations entre les différents acteurs concernés à travers un engagement sur des objectifs chiffrés.

L'étude de la conception de deux contrats de nappe, dans la plaine du Saïss et dans celle du Tadla, nous montre comment ces instruments sont en réalité éloignés des principes de « gestion intégrée et concertée » dont ils se réclament. Dans le Saïss, il constitue en réalité une politique aménagiste orientée vers le développement de l'offre, à travers une plus grande mobilisation des eaux de surface.
Dans le Tadla, il entérine une décision antérieure prise par le producteur d'eau potable d'abandonner l'utilisation des eaux souterraines en se faisant appel à des ressources en eaux de surface. Dans les deux cas enfin, l'État central n'est pas en « retrait » (Hibou 1998) : il occupe au contraire une place centrale dans la définition des orientations stratégiques, tout comme il détient la grande majorité des ressources financières.
En analysant la mise en oeuvre de ces politiques dans différents territoires, nous avons essayé de mettre à jour des formes spécifiques d'appropriation et de différenciation locales, renvoyant parfois aux spécificités de l'organisation politico-administrative locale. Malgré cela, ce sont bien les décisions prises au niveau central et les luttes sectorielles opérant à ce même niveau qui orientent les politiques de gestion des eaux souterraines. En effet, le lancement du Plan Maroc Vert en 2008 consacre bien l'idée d'une priorité nationale donnée au développement agricole du pays. Ce plan de développement agricole consacre d'importantes subventions aux agriculteurs désireux d'opter pour des systèmes d'irrigation considérés comme plus économes en eau, tel le « goutte-à-goutte ». Ces politiques incitatives ont cependant conduit à une multiplication des puits et des forages sur les nappes souterraines, conduisant les agences de l'eau à dénoncer une « surexploitation » des nappes.
Nous voulons interroger la place de l'État dans les changements intervenus autour de ces politiques de gestion des eaux souterraines. S'il n'agit pas comme un État « mobilisateur » (Lascoumes et Le Galès 2012) organisant la concertation d'intérêts divers à travers les contrats de nappe, il n'est pas pour autant « en retrait ». Les équipements hydrauliques qu'il prévoit de réaliser (barrages, station de traitement, périmètre irrigué) confirme sa qualité d'État « aménageur ». Si l'État central est également

le financeur principal de tous ces aménagements, il convient de remarquer la place de plus en plus grande accordé au secteur privé, et ce notamment dans la réalisation et la gestion des équipements, notamment par le biais de partenariats public-privé.
L'État marocain agit en réalité en « aménageur libéral » dans le sens où il fournit des ressources et des moyens aux entrepreneurs sans toutefois agir de manière dirigiste. Il abandonne en effet progressivement les politiques d'interventions directes sur les prix et le marché (politique de décompensation, libre fixation des prix) et intervient dorénavant en encourageant des investissements à travers des subventions, principalement dans le domaine agricole. Finalement, c'est à ce niveau que se jouent les changements de politiques publiques majeurs : l'État « aménageur libéral » encourage les investissements des « entrepreneurs » (Catusse 2008) en aménageant et en subventionnant, pour laisser ensuite fonctionner librement les règles du marché. Les politiques de gestion de l'eau ne sont dorénavant plus tournées vers l'accompagnement des acteurs et des usagers à travers des organismes publics (office d'irrigation par exemple) mais tout entièrement vers l'encouragement de l'investissement individuel privé, dans une logique toute libérale.

Nom, Prénom : SEGUIN Laura

Adresse e-mail : laura.seguin@univ-tours.fr

Laboratoire de rattachement : UMR 7324 CITERES

Discipline : Aménagement de l'espace / sociologie

Intitulé du sujet de thèse : Les apprentissages de la participation environnementale. Une analyse conjointe entre procédure institutionnalisée de participation et mobilisation collective.

Directeur(trice) de thèse : Corinne LARRUE et Hélène BERTHELEU

Financement : Contrat doctoral

Année de démarrage de la thèse : 2011

Mots-clés : démocratie participative, gestion de l'eau, mobilisation collective, énergies, apprentissages

Titre de la présentation : Participation et gestion de l'eau : entre apprentissage du conflit et apprentissage de la délibération

Résumé :

Les dispositifs de participation sont souvent suspectés d'éviter les conflits, parce qu'ils seraient avant tout orientés vers la recherche d'accords ou de consensus collectifs par la délibération. Dans les recherches en sciences sociales, ils ont d'ailleurs longtemps été étudiés séparément des mobilisations collectives, qui apparaissent, elles, comme l'expression même des conflits ou des antagonismes sociaux. Pourtant, depuis quelques années, certains observateurs proposent d'aller au-delà de cette opposition entre ces deux formes de participation, notamment en mettant en évidence le fait que le conflit n'est pas systématiquement exclu des dispositifs institutionnalisés de participation. Loïc Blondiaux défend par exemple l'idée que l'institutionnalisation de la participation ne conduit pas nécessairement à l'éradication du conflit, et relève « la possibilité de concevoir une pratique et un modèle agonistique de démocratie délibérative » (2008, p. 135). La pensée d'une hybridation entre conflit et délibération se retrouve également sous la notion de « contre-pouvoir délibératif » d'Archung Fung et Erik Olin Wright (2005).

Ma thèse s'inscrit dans ce programme de travail, en proposant d'analyser les relations paradoxales entre conflit et participation à partir de la notion d'apprentissage. À travers l'analyse d'une conférence de citoyens sur la gestion de l'eau en Poitou-Charentes, je montre en effet qu'une expérience participative, loin d'éviter les conflits, peut au contraire être l'occasion de les expliciter, néanmoins selon des modalités délibératives[6]. Cette démarche a été orchestrée en 2011 par l'Établissement public territorial du bassin (EPTB) de la Charente en partenariat avec une association d'éducation à l'environnement : l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée). J'ai réalisé une enquête ethnographique conjuguant observation participante et entretiens semi-directifs auprès des élus, professionnels de la gestion de l'eau et citoyens impliqués dans cette démarche. L'enquête a porté sur l'amont du dispositif (le comité de pilotage), sur sa mise en œuvre concrète ainsi que sur les différents moments de sa valorisation et restitution. L'observation a permis de saisir les processus d'apprentissage à l'œuvre, tandis que les entretiens en renseignent la portée sur les individus. Dans les deux cas, l'observation a surtout l'avantage de mettre en lumière l'importance du rôle joué par les animateurs de l'Ifrée, véritable « artisans de participation » (Carrel, 2013) ayant

[6] Cette proposition de communication s'appuie sur un article à paraître dans la revue *Participations* (Seguin, 2015).

œuvré à faire de cette expérience un moment d'apprentissage politique, aussi bien pour les acteurs publics que pour les citoyens.

Je présenterais tout d'abord la manière dont l'Ifrée a œuvré à une « instruction du conflit » (Morvan, 2011) sur l'eau, à la fois auprès de certains acteurs publics qui envisageaient initialement de l'éviter, et à la fois auprès des citoyens « ordinaires » tirés au sort. Dans cette région, le conflit oppose les tenants d'une agriculture conventionnelle basée sur l'irrigation (principalement la maïsiculture) et les défenseurs de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et de la ressource en eau. Si cette controverse s'appréhende initialement par des modalités agonistiques (manifestations, actes de violence physique ou verbales), l'analyse montre que l'Ifrée, en mettant en œuvre des modalités d'échange coopératives, contribue à faire du conflit une pratique sociale moins « risquée » (Duchesne, Haegel, 2004) pour ces deux types d'acteurs. Dans un second temps, je montre que l'instruction du conflit apparaît comme une étape préliminaire à la recherche d'accords collectifs par la délibération. Ainsi, les animateurs œuvrent certes d'abord à instruire les antagonismes au sein d'espaces d'échanges réglés, mais la procédure a pourtant bien comme objectif de produire une parole collective, et non pas une juxtaposition d'avis contradictoires. Si les participants sont invités à expérimenter le conflit, ils sont donc ensuite incités à envisager les possibilités de le dépasser, du moins partiellement (sans pour autant viser un consensus collectif). En d'autres mots, il ne s'agit pas seulement d'un processus d'apprentissage du conflit, il y a aussi un apprentissage de la délibération et de la conciliation.

Nom, Prénom : GONZALEZ BESTEIRO Ana

Adresse e-mail : agonzalezbesteiro@gmail.com

Laboratoire de rattachement : EVS (Environnement, Villes, Sociétés) Université Lyon III

Discipline : Géographie et Aménagement

Intitulé du sujet de thèse : Gestion de l'eau, organisation sociale et pouvoir. Analyse lexicale de la conflictualité autour de l'eau appliquée à deux terrains en Espagne et au Mexique.

Directrice de thèse : Anne RIVIÈRE-HONEGGER, Co-directrice : Frédérique BLOT

Financement : Pas de bourse de thèse, prise en charge du terrain mexicain sur contrats

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : conflit, pénurie d'eau, pouvoir et savoirs, discours, représentations sociales, political ecology

Titre de la présentation : Qu'est-ce qui fait ressource dans les conflits liés à l'eau ?

Résumé :

En dépit de l'existence de nouveaux cadres juridiques nationaux ou internationaux de contrôle et de dispositifs de type participatif, on constate que les tensions et les conflits sur l'eau continuent à être présents un peu partout. Dans certaines régions, des états de tension conflictuelle se perpétuent sans que les différentes initiatives politiques et techniques ne réussissent à faire sortir les sociétés de cette situation.
L'idée de conflit sur l'eau est en général associée à sa pénurie mais paradoxalement on retrouve ce même type de discours aussi bien dans les régions arides (Giblin, 2003 ; Houdret, 2005 ; Rivière Honegger et Bravard, 2005, Margat, 2005) que dans d'autres beaucoup plus humides (Watteau, 1996). S'interroger sur ce qu'est la pénurie en eau renvoie à des processus de qualification, et donc à une objectivation de l'état quantitatif et qualitatif de l'eau. Ces processus mettent en jeu toute une série de relations entre les savoirs scientifiques et techniques et les savoirs dits profanes et engagent des interactions entre les représentations et les stratégies d'acteurs.

Se fondant sur les principes de la *Political Ecology,* dont le principal enjeu est la compréhension des conflits liés à l'accès et l'usage des ressources à travers l'analyse des luttes pour le pouvoir, des productions de connaissances scientifiques environnementales et des représentations sociales (Forsyth, 2003 ; Robbins, 2012 ; Swyngedouw, 2007, 2015), cette thèse vise à montrer quelles sont, au sein d'une stratégie territoriale, les interactions qui vont provoquer et alimenter un conflit lié à l'eau et inversement d'analyser par quels mécanismes l'eau peut aussi devenir un enjeu de coopération et de lien social.
Il ne s'agit pas tant de mettre en relation l'alarmisme en matière de pénurie d'eau avec la quantité d'eau physiquement disponible qu'avec les politiques publiques et les discours dominants. Rechercher les mécanismes sociaux qui produisent des discours autour du manque d'eau quel que soit le type de territoire doit permettre d'explorer les places qu'occupent la connaissance scientifique et le savoir intuitif dans la construction d'un problème lié à la gestion de l'eau et de les mettre en perspective avec « ce qui fait conflit et ressource » pour chaque territoire ou ce qui est dit « faire conflit et ressource ».
Ceci amène à porter un intérêt particulier au discours en tant que révélateur des relations entre les représentations sociales et les pratiques autour de l'eau et donc en tant que facteur explicatif des conflits au niveau local. L'étude du langage repose sur une analyse de contenu d'un corpus constitué d'entretiens semi-directifs qualitatifs, d'observations participantes, d'articles de presse locale et de

documents institutionnels de promotion et d'information. L'analyse des discours permet de reconnaître les diverses positions, perceptions et rationalités des acteurs, leur positionnement par rapport aux conflits et en définitive, les stratégies en rapport avec ce qui fait conflit et ressource au sein du territoire.

Dans le cadre de la recherche, ces techniques d'analyse sont appliquées sur un terrain espagnol en région semi-aride, la Réserve de la Biosphère de La Mancha Humeda et, par mise en perspective, sur un terrain mexicain beaucoup plus humide, le bassin de l'Usumacinta, fleuve transfrontalier avec le Guatemala. Dans les deux cas, les hydroconflits sont présents de longue date et sont jugés liés à la concurrence entre différents usages de l'eau. Il semblerait néanmoins que la quantité « physique » d'eau disponible sur chacun d'entre eux soit moins à l'origine de la conflictualité que la manière dont les sociétés construisent les argumentaires pour gérer l'eau à partir de l'expertise scientifique et technique. Serions-nous face à des hydroconflits provoqués par le partage d'une autre ressource qui ne serait pas celle de l'eau elle-même ?

VENDREDI 17 JUIN 2016

8h30-10h30

Session « Risques »

Discutants :
Mohamed Ali Bchir (GESTE, Strasbourg)
Nancy de Richemond (GRED, Montpellier)

Emeline Comby (EVS, Lyon) : « Représentations et gestion des micropolluants dans les eaux pluviales : entre complexité, incertitudes et peurs »

David Nortes Martinez (G-EAU, Montpellier) : «Diffusion des dommages liés aux inondations : une application à la viticulture»

Claire Richert (G-EAU, Montpellier) : « Moteurs et freins à la mise en place de mesures de protection individuelles contre les inondations – Enquête dans les départements de l'Aude et du Var »

Nom, Prénom : COMBY Emeline

Adresse e-mail : emeline.comby@ens-lyon.fr

Laboratoire de rattachement : UMR 5600 Environnement Ville Société

Discipline : Géographie aménagement

Intitulé du sujet de post-doctorat : Caractérisation des représentations et des perceptions des micropolluants et des dispositifs techniques par les différents niveaux décisionnels d'acteurs

Encadrantes du post-doctorat : Marylise COTTET et Anne RIVIERE-HONEGGER

Financement : API ONEMA 2015-2019, projet en appui sur les données de l'OTHU

Année de démarrage du post-doctorat : 2015

Mots-clés : eaux pluviales, gestionnaires, Grand Lyon, micropolluants, représentations.

Titre de la présentation : Représentations et gestion des micropolluants dans les eaux pluviales : entre complexité, incertitudes et peurs

Résumé :

Depuis les années 1980, les eaux pluviales sont reconnues comme un vecteur important de diffusion des métaux lourds et des hydrocarbures. Suite aux exigences de la Directive cadre sur l'eau (DCE 2000), davantage de micropolluants présents dans les eaux de pluie ont été considérés, à travers une attention portée à d'autres familles comme les pesticides, alkylphénols, PCBs, PBDEs, Bisphénol A, phtalates… Dans ce contexte, les solutions alternatives de gestion des eaux pluviales visent à diminuer les flux d'eau pluviale rejoignant les milieux et à décroître la contamination des eaux. Deux types d'ouvrages peuvent être distingués : les systèmes centralisés (comme les bassins de rétention ou de décantation) et les systèmes à la source (tels les puits, les noues, les chaussées-réservoirs, les toitures stockantes, les jardins de pluie…). Le volet « sciences humaines et sociales » du projet MicroMégas (API ONEMA 2015-2019) vise : a) à caractériser comment les acteurs de la gestion (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et gestionnaires) se représentent les micropolluants dans les eaux pluviales ; b) à mieux connaître les modalités selon lesquelles les ouvrages de gestion à la source des eaux pluviales sont envisagées (ou non) comme des dispositifs susceptibles de favoriser la prise en compte et la gestion des micropolluants au sein des agglomérations ; et c) à déterminer une éventuelle différence de représentations entre les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les gestionnaires des ouvrages de gestion à la source des eaux pluviales.

L'étude s'inscrit dans le cadre du territoire du Grand Lyon, dans un contexte où la "Métropole de Lyon" (59 communes) a été votée par le Conseil constitutionnel le 24 janvier 2014. Cette nouvelle collectivité locale devrait exercer, à partir de 2018, en lien avec la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, la compétence obligatoire GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui s'inscrit comme une normalisation de la gestion par les collectivités territoriales.
La contribution s'appuie sur une campagne d'entretiens réalisés auprès d'une vingtaine d'acteurs de différents niveaux décisionnels, tantôt impliqués dans la conception des ouvrages, tantôt dans leur gestion dans l'espace du Grand Lyon. Cette enquête est complétée par un travail de dépouillement de revues spécialisées (i.e. *TSM*, *Le Moniteur*) et généraliste (i.e. *La Gazette des Communes*). La méthodologie appréhende une donnée qualitative, à savoir des discours, à travers deux techniques d'analyse : l'analyse de contenu et l'analyse de données textuelles. L'analyse de contenu permet par une catégorisation et un codage de mieux cerner les points communs et les contrastes entre différents

discours. De plus, l'analyse de données textuelles a pour objectif de quantifier l'utilisation de termes pour mieux comprendre les pratiques sociales. Les entretiens retranscrits et les revues ont fait l'objet d'une analyse quantitative grâce aux logiciels R, TXM et IRaMuTeQ. Enfin, des extractions de citations permettent de mieux comprendre des positions individuelles.

Les premières analyses montrent que les micropolluants tiennent une place mesurée dans les discours des gestionnaires. Les enjeux liés aux micropolluants n'apparaissent pas comme une question prioritaire pour les acteurs de la gestion des eaux pluviales. Les micropolluants sont mentionnés par l'intermédiaire de quelques familles spécifiques. Ces premiers résultats sont discutés, en mobilisant la littérature sur les risques et sur la pollution pour mettre en évidence une potentielle spécificité des représentations tenues à l'égard des micropolluants au sein des pollutions aquatiques du fait de leur invisibilité, de leur pluralité, de leur complexité et d'une certaine incertitude en termes de conséquences sanitaires, de compréhension des phénomènes et de choix dans les pratiques de gestion qui peuvent être jugés comme plus efficaces

Nom, Prénom : NORTES MARTINEZ David

Adresse e-mail : david.nortes-martinez@irstea.fr

Laboratoire de rattachement : IRSTEA (G-Eau)

Discipline : Economics

Intitulé du sujet de thèse : Prise en compte de la multiscalarité dans la modélisation économique de la vulnérabilité aux inondations

Directeur(trice) de thèse : Stefano FAROLFI et Juliette ROUCHIER

Financement : RETINA-IRSTEA

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : Floods, Damage diffusion, Agent-based models, Economic valuation, Agriculture

Titre de la présentation : Diffusion of flood damages: an application to wine sector

Résumé :

When an area is affected by a flood, do the links between economic agents matter to spread out the damages along the economic network? If so, can those effects be persistent over time or, on the contrary, do they vanish immediately?
Several major flood disaster has been occurring in Europe in last years –four of them in France – at a great, and increasing, economic and environmental cost. According to the European Environmental Agency, population growth and wealth, together with the occupation of flood prone areas for socio-economic activities seem to be in the root of the phenomenon. There is no evidence supporting those costs were due changes in climate, however, future climate projections suggest that changes in climate most likely will result in an increment of flood events.
In Europe, since the publication of the Flood Directive in 2007, a more integrated flood risk management has been implemented. It shaped a new framework where prevention, protection and preparedness should be the axis of the new flood management plans. Precisely in those axis is where the questions here presented are relevant.

The main aim of the paper is to contribute to improve knowledge on how impacts on economic systems spread out in economic networks, and affect agents in successive rows. These indirect costs associated with floods have traditionally received less attention than direct ones, however their understanding leads to a better understanding of vulnerabilities in the systems. Therefore better plans and strategies can be done and followed.
In doing so, we choose to use Agent-based models, a different approach than the traditionally used models, like general equilibrium models and input-output models. Agent-based models are gaining wider recognition, being used both as an alternative and as a complementary tool to more traditional models. Using them, economic systems can be described as complex systems: a collection of observable agents linked in local interactions. These interactions feed back those same agents with information that affect their behavior and interacting patterns, therefore the emerging results and regularities. The resulting trade off between micro and macro levels is also particularly useful, since it allows us to analyze, at the same time, global outputs and particular damages to every agent.
I propose an Agent-based model for the wine sector, based on information from the Aude department, located in southeastern France as a study case. That particular location has been already impacted by flash floods in the past. Therefore valuable information can came from interviews to the main actors involved.

Nom, Prénom : RICHERT Claire

Adresse e-mail : claire.richert@irstea.fr

Laboratoire de rattachement : G-EAU

Discipline : Economie

Intitulé du sujet de thèse : Adaptation individuelle face aux inondations

Directeur(trice) de thèse : ERDLENBRUCH Katrin

Financement : Contrat doctoral

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : Mesures de protection, inondations, perceptions, attitudes

Titre de la présentation : Moteurs et freins à la mise en place de mesures de protection individuelles contre les inondations – Enquête dans les départements de l'Aude et du Var

Résumé :

En France, un habitant sur quatre est exposé à un risque d'inondation. Afin de réduire les conséquences négatives de ce type d'événements, les particuliers peuvent mettre en place des mesures de protection dans leur logement. Ce type de mesures présente l'avantage d'être plus flexible et plus facilement adaptable aux situations particulières que les actions de protection publiques contre les inondations. En outre, elles offrent une alternative intéressante à la mise en place d'ouvrages de protection coûteux et qui peuvent endommager les écosystèmes, tels que les digues ou les barrages.

Notre étude vise donc à mieux comprendre les mécanismes décisionnels qui amènent les habitants à mettre en place des mesures de protection individuelle contre les inondations. Nous souhaitions en particulier tester et préciser un cadre théorique existant, la Protection Motivation Theory, dans le contexte du Sud de la France. Cette théorie explique l'adoption ou non d'une mesure de protection par un individu par l'interaction entre sa perception de la menace à laquelle il est exposé, sa perception de sa propre capacité à y faire face, son expérience du risque, et la confiance qu'il accorde aux mesures de protection publiques. Afin d'étoffer cette théorie, nous voulions également étudier l'effet des interactions sociales sur la mise en place de mesures de protection individuelle.
Pour ce faire, nous avons mené une enquête auprès de 331 personnes résidant dans des communes exposées aux inondations localisées dans les départements de l'Aude et du Var. Les communes audoises ont connu des inondations exceptionnelles les 12 et 13 novembre 1999. Elles ont coûté la vie à 24 personnes et ont causé environ 530 millions d'euros de dégâts. Quant aux communes varoises, elles ont été touchées par des inondations de grande ampleur plus récemment, le 15 juin 2010. Ces événements ont causé le décès de 23 personnes et des dommages matériels d'environ un milliard d'euros.
L'enquête nous a notamment permis de recueillir des données quantitatives concernant les perceptions des répondants relatives au risque inondation et à sa gestion par les autorités publiques, leur expérience des inondations, leurs interactions sociales avec les autres habitants de leur commune ou autour du thème des inondations, ainsi que les mesures de protection présentes dans les foyers interrogés, celles qu'ils ont mises en place par eux-mêmes, et celles qu'ils envisagent d'adopter.
A partir des données recueillies, trois régressions logistiques ont été effectuées afin d'expliquer trois variables dépendantes différentes : la présence d'au moins une mesure de protection individuelle dans le logement des répondants, la mise en place d'au moins une mesure par le foyer, et le fait que le foyer envisage de mettre en place au moins une mesure supplémentaire.

Cette analyse économétrique suggère que, dans notre contexte, la Protection Motivation Theory explique de manière plus satisfaisante la volonté de mettre en place des mesures de protection contre les inondations que la présence de mesures adoptées précédemment par les foyers enquêtés. En particulier, la perception de la menace et le vécu semblent influencer positivement cette volonté de mettre en place des mesures de protection. En outre, notre analyse révèle également que l'effet de la perception de la capacité à faire face aux inondations sur cette volonté pourrait être non linéaire : ainsi, les individus qui ont une perception de leur capacité à faire face aux inondations très faible ou très élevée sont moins enclins à mettre en place des mesures de protection supplémentaires que les répondants qui ont une perception moyenne de cette variable. Des effets de rétroaction ont également été identifiés et pourraient expliquer pourquoi la Protection Motivation Theory est plus adaptée pour expliquer la volonté de mise en place de mesures plutôt que la présence de mesures adoptées précédemment par le foyer. Enfin, les interactions sociales semblent influencer positivement la volonté de mise en place de mesures sur l'échantillon étudié.

VENDREDI 17 JUIN 2016

12h-12h45

Session Posters

Discutant :
Marielle Montginoul (G-EAU, Montpellier)

Amal Azizi (G-EAU, Montpellier) : « Trajectoires d'évolution des exploitations agricoles et évaluation de leur demande en eau via une approche diachronique et une modélisation hydro-économique »

Azza Ben Mustapha (G-EAU, Montpellier/INGREF, Tunis) : « Ouvrir la boite noire du système sociotechnique d'un périmètre irrigué en Tunisie : coupler l'usage des théories d'action collective et de « l'agency » au niveau individuel et collectif »

Alexandra Boccarossa (ESO, Rennes) : « Motifs et utilisation d'un réseau de suivi de la qualité des cours d'eau à l'échelle des bassins-versants breton »

Nina Cossais (CITERES, Tours/EVS, Lyon) : « Mise en œuvre et entretien des dispositifs de gestion à la source des eaux pluviales sur l'espace public : évolution des services techniques et des métiers. Métropole de Lyon »

Ludovic Drapier (LGP, Paris 1) : « La gestion des ressources halieutiques en France et aux Etats-Unis et son implication pour les politiques de démantèlement d'ouvrages : approche historique »

Yolette Jérôme (CRAPU, Haïti) : « La problématique de l'eau dans les bidonvilles en formation : étude des cas de Canaan »

Héloïse Valette (LEREPS, Toulouse) : « La « GIRE urbaine » : un nouveau modèle pour penser l'articulation entre ressources en eau et service d'eau potable dans les villes des pays en développement ? »

Nom, Prénom : AZIZI Amal

Adresse e-mail : amal.azizi@cirad.fr

Laboratoire de rattachement : UMR GEAU

Discipline : Sciences économiques

Intitulé du sujet de thèse : Evaluation prospective de la demande en eau agricole et des options de gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du territoire irrigué en Tunisie centrale (couplage entre modèle agronomique, modèle microéconomique et modèle hydrologique).

Directeur (trice) de thèse : Marielle MONTGINOUL

Financement : Bourse nationale de la Tunisie + projet AMETHYST

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : Typologie des exploitations agricoles, demande en eau, modèle microéconomique, modèle agronomique, modèle hydrologique.

Titre de la présentation : Trajectoires d'évolution des exploitations agricoles et évaluation de leur demande en eau via une approche diachronique et une modélisation hydro-économique.

Résumé :

La plaine de Kairouan, est un terrain qui a fait l'objet de nombreuses recherches, notamment en hydrologie, hydrogéologie, géochimie, depuis plusieurs décennies. L'usage et la gestion de la ressource en eau ont été considérés parmi les axes de recherche les plus importants, surtout dans le cas de gestion d'une ressource en libre accès. La plaine a connu ces dernières années plusieurs dynamiques d'évolution : On assiste à une expansion incontrôlée des forages illicites, accompagnée par une baisse du niveau de la nappe d'une année à l'autre et une gestion collective inefficace des périmètres irrigués. Cette dynamique a été marquée aussi par l'apparition d'un nouveau type d'énergie (photovoltaïque) et des innovations techniques en irrigation (Buried Diffuser).
Dans ce contexte, l'estimation de la demande en eau et de ses déterminants parait incontournable, afin de concevoir et expérimenter des outils de gestion capables de concilier l'augmentation de la productivité agricole à court terme et la pérennité de la ressource à long terme.
Dans la littérature, l'estimation de la demande en eau a été basée dans la plupart des cas sur des modèles biophysiques et agronomiques. Nous proposons d'estimer la demande en eau en tenant compte également du comportement des agriculteurs et de leurs processus de décision. Cela implique de construire une typologie d'exploitations qui représente la diversité des situations des exploitations en termes de fonctionnement, d'outils de production et d'environnement socio-économique. (Jouve, 1986; Perrot et Landais, 1993; Perrot et al., 1995; Landais, 1998; Perret, 1999).
Une première typologie des exploitations agricoles a été réalisée par Sarah Feuillette en 1999 (Feuillette, 2001) pour analyser la dynamique de multiplication des puits et d'extension des surfaces irriguées dans la plaine de Kairouan. Une deuxième typologie a été développée par J.C. Poussin en 2005 afin de mesurer l'impact de la généralisation de la technique d'irrigation au goutte-à-goutte sur l'évolution de la demande agricole en eau et sa valorisation (Poussin et al. 2008).

Nous proposons de suivre une approche diachronique en actualisant la typologie réalisée par Poussin, d'abord pour vérifier les hypothèses d'évolution proposées à cette époque, ensuite pour évaluer la nouvelle demande agricole en eau à l'aval du barrage d'El Haouareb et préciser les trajectoires d'évolution des exploitations, et enfin pour réfléchir aux évolutions futures possibles.

Pour réaliser cette actualisation typologique, des enquêtes technicoéconomiques sont effectuées auprès d'un échantillon d'exploitations incluant certains des agriculteurs enquêtés par Poussin en 2005, ainsi que de nouvelles exploitations permettant d'identifier les nouveaux types apparus en 10 ans. Le choix de l'échantillon s'est appuyé sur un inventaire exhaustif rapide réalisé auprès des Omdas7.

Le fonctionnement de chaque exploitation-type est ensuite simulé à l'aide d'un modèle exploratoire de programmation mathématique utilisant le logiciel GAMS (General Algebraic Modeling System). Ce modèle est alimenté par un modèle agronomique (Pilote), pour tenir compte de la variation du rendement des cultures en fonction des conditions climatiques et des apports d'irrigation. Le modèle microéconomique ne cherche pas à identifier les décisions optimales d'agriculteurs parfaitement rationnels mais vise à décrire l'exploitation, connaitre les contraintes qui pèsent sur son fonctionnement et comprendre ou prévoir de manière fine les stratégies des agriculteurs et la façon dont ils prennent leurs décisions en termes d'usage de l'eau.

La demande globale en eau d'irrigation est construite par agrégation des demandes individuelles de chaque type d'exploitation : en effet la région d'étude est représentée comme un ensemble de secteurs et chaque secteur comme la somme pondérée des types d'exploitation qui y sont localisées.

Après la construction du modèle agrégé, un couplage 'soft' avec un modèle hydrologique est réalisé, afin d'identifier l'impact des prélèvements sur le niveau et les propriétés hydrauliques de la nappe.

Le modèle hydro-économique construit sera ensuite utilisé pour effectuer des simulations tout en s'inspirant des scénarios d'évolution du contexte biophysique et socio-économique qui seront développés et discutés avec les parties prenantes.

[7] Les Omdas sont les chefs des secteurs ou Imada (la plus petite division administrative en Tunisie), c'est le **délégué de quartier.**

Nom, Prénom : BEN MUSTAPHA, Azza

Adresse e-mail : azza.benmustapha@gmail.com

Laboratoire de rattachement : UMR G-Eau (Montpellier, France) ; INGREF (Tunis, Tunisie)

Discipline : Sociologie du développement

Intitulé du sujet de thèse : Quelle maîtrise collective des systèmes sociotechniques des périmètres irrigués? Analyse des « agency » individuelles et collectives des acteurs autour de la gestion du service de l'eau dans 3 associations d'irrigants en Tunisie.

Directeur de thèse : Nicolas FAYSSE

Financement : Projet (Pap-agir), coordinateur Serge Marlet (INGREF, Tunisie)

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : logiques d'acteurs, types de coalitions, maîtrise collective, périmètre irrigué, association d'irrigants, Tunisie

Titre de la présentation : Ouvrir la boite noire du système sociotechnique d'un périmètre irrigué en Tunisie : Coupler l'usage des théories d'action collective et de « l'agency » au niveau individuel et collectif.

Résumé :

En Tunisie, les associations d'irrigants, connues sous l'appellation de Groupement de Développement Agricole (GDA), sont chargées de la gestion des périmètres publics irrigués et représentent les organisations de base d'agriculteurs les plus nombreuses au niveau national. L'état est, par le passé, souvent intervenu dans leur gouvernance et n'est jamais parvenu à établir une relation de partenariat pour une gestion efficiente des ressources en eau et la préservation des systèmes d'irrigation. La révolution de 2011 a provoqué de premiers signes de changements au sein de ces GDA qui ont eu l'opportunité d'exprimer le manque de représentativité au sein des structures de gestion et ont pu élire librement leurs représentants. Ce contexte de 2011 a aussi été l'opportunité pour l'administration publique au niveau régional, en charge de la vente de l'eau aux GDA, d'engager avec ces associations des procédures de recouvrement des anciennes dettes, accumulées durant le régime de Ben Ali, sur la vente de l'eau.

La présente étude se propose d'analyser, pour un cas de groupement se trouvant dans le gouvernorat de Sousse (à 150 km au sud de la capitale Tunis), les capacités d'action des acteurs autour de la gestion de l'eau et du développement agricole au quotidien. Ces acteurs sont les agriculteurs, les membres du conseil d'administration, les salariés de l'association et l'agent de l'administration en charge de son suivi.

Les acteurs enquêtés s'accordent pour considérer que leur GDA présente un mauvais fonctionnement mais présentent des analyses différenciées des missions que leur association devrait accomplir et des moyens d'amélioration de ses performances. Tandis que l'agent de l'administration préconise que le GDA devrait rester une structure de gestion de l'eau et de maintenance de l'infrastructure hydraulique, tous les acteurs du GDA pensent qu'il devrait répondre aux demandes de ses membres (eau disponible en quantité et en qualité et de nouveaux services à la demande ainsi qu'à une situation financière stable lui permettant d'assurer ces charges fixes, selon les membres du conseil d'administration et le personnel d'association). Ces visions différenciées se traduisent par une certaine non-gestion, au quotidien, aussi bien des acteurs de l'association que de l'administration, notamment

dans la gestion du déséquilibre fréquent entre l'offre et la demande qui résulte d'une variation du volume d'eau alloué à leur périmètre irrigué en période de sècheresse.
Cette non-gestion est à la fois le résultat d'une compréhension différente de la situation analysée, des moyens d'améliorer sa performance ainsi qu'une prééminence de stratégies individuelles de court terme qui s'opposent aux possibilités de coalitions qui impliquerait le plus d'acteurs et qui permettrait d'atteindre une meilleure maîtrise collective de leur système.
Plus spécifiquement, l'administration transmet les informations sur les restrictions sur l'eau et lui délègue ainsi sa gestion. Le fait que l'administration ne conçoit pas qu'une activité rémunératrice, autre que la vente de l'eau pourrait être possible, oriente les gestionnaires du GDA à préférer gérer un risque sur l'eau que de n'avoir à gérer un risque sur les faibles revenus de leur association. Le GDA se voit alors piloté par des stratégies individuelles d'agriculteurs dont les formes d'apprentissage individuelles ne garantissent pas une capacité d'action collective future.
L'analyse des stratégies des acteurs, dans notre cas ne s'explique pas au travers « des ressources » qui pourraient composer leurs capacités d'action individuelles et collectives. Notre démarche de l'analyse des logiques et maîtrises individuelles ainsi que des typologies de coalitions et du niveau de maîtrise collective qu'elles engendrent nous permet de mieux appréhender ce qui se passe sur notre GDA.
L'analyse de ce cas de GDA nous permet de nous interroger les formes d'accompagnement à concevoir (état, chercheurs…) pour la réappropriation de la gestion effective de ces structures aussi bien par l'administration que par les acteurs de ces associations et la réflexion autour d'une meilleure définition des rôles de chacun dans leurs gestions

Nom, Prénom : BOCCAROSSA Alexandra

Adresse e-mail : alexandra.boccarossa@uhb.fr

Laboratoire de rattachement : Laboratoire ESO - Rennes

Discipline : Géographie

Intitulé du sujet de thèse (provisoire) : La « qualité » des eaux de surface : principes d'action publique et représentations régionalisées à l'épreuve des bassins de Loire-Bretagne (1964-2015)

Directeur(trice) de thèse : HELLIER Emmanuelle

Financement : ANR Makara

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : réseaux de mesure ; actions publiques ; bassins-versants bretons; outils et moyens d'action

Titre de la présentation : Motifs et utilisation d'un réseau de suivi de la qualité des cours d'eau à l'échelle des bassins-versants bretons.

Résumé :

Depuis 1996 en Bretagne, des opérations d'animation territoriale à l'échelle de bassins hydrographiques sont menées dans le cadre de différents programmes de lutte contre les pollutions de l'eau (Programmes Bretagne Eau Pure, Programme GP5 du Contrat Projet Etat Région (CPER) de 2007-2013). Afin d'acquérir une connaissance plus fine des problèmes et anticiper l'action, un réseau de suivi spécifique de la qualité des cours d'eau sur les bassins-versants a été mis en place en complément des réseaux de mesure existants (réseau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne par exemple). Cette surveillance a connu par la suite une importante évolution sur les modalités de prélèvements et le suivi de certains paramètres. En 2014, dans le cadre du nouveau programme régional : Le Plan Breton sur l'Eau (PBE), une actualisation du protocole de suivi est proposée et diffusée à l'ensemble des structures de gestion territoriale de l'eau. Il y apparaît une nouvelle organisation autour des données sur l'eau et l'identification d'objectifs plus précis : satisfaire des besoins locaux mais aussi régionaux afin de mieux connaître l'évolution de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en Bretagne (DREAL, 2015). Dans ce cadre, il nous a semblé intéressant de comprendre comment les acteurs locaux intègrent dans leur propre réseau de suivi cette double dimension des objectifs ?

Ce questionnement provient des résultats d'une thèse, débutée en octobre 2013 dans le cadre de l'ANR Makara. L'objectif principal de cette recherche est de travailler sur la notion de la (ou des) qualité(s) de l'eau telle qu'elle est représentée et mise en œuvre par les acteurs des politiques de gestion de la ressource et des milieux aquatiques. Au niveau local ou à l'échelle des bassins et sous bassins bretons, nous avons pu constater que la programmation des actions ou encore la mobilisation des parties prenantes au projet de territoire (profession agricole, élus locaux etc.) sont étroitement liées aux résultats du suivi de la qualité des cours d'eau. La communication de ces derniers a une forte influence dans les représentations sur le terrain des problèmes de qualité.
Disposant d'un certain recul analytique sur l'évolution et les motifs de l'utilisation de la mesure, nous proposons dans cette communication de présenter en première partie les grands objectifs qui ont incité les structures de gestion territoriale de l'eau à mettre en place leur propre réseau de mesure. Dans une deuxième partie, notre propos prendra la forme d'une mise en question sur l'utilisation de la mesure pour évaluer l'efficacité des actions menées. Les résultats des suivis qualité sont-ils réellement significatifs de la réalité sur le terrain et des engagements pris ? Une dernière partie sera consacrée à

la communication autour de la donnée. Nous verrons qu'il existe différents niveaux de transmission de l'information en fonction du public visé et des enjeux environnementaux.

Nom, Prénom : COSSAIS Nina

Adresse e-mail : ncossais@grandlyon.com

Laboratoire de rattachement : CITERES à Tours et EVS à Lyon

Discipline : Urbanisme et aménagement

Intitulé du sujet de thèse : Mise en œuvre et entretien des dispositifs de gestion à la source des eaux pluviales sur l'espace public : évolution des services techniques et des métiers. Métropole de Lyon.

Directeur(trice) de thèse : Denis MARTOUZET et Anne HONEGGER

Financement : CIFRE

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : gestion alternative des eaux pluviales, métropole, entretien, espace public, culture professionnelle, identité, pratiques

Titre de la présentation : Mise en œuvre et entretien des dispositifs de gestion à la source des eaux pluviales sur l'espace public : évolution des services techniques et des métiers. Métropole de Lyon.

Résumé :

Les techniques « alternatives » (TA) ou de gestion « à la source » des eaux pluviales se multiplient depuis plusieurs décennies, en France et dans le monde. Pourtant, des réticences à leur mise en œuvre persistent au sein des services techniques publics. A Lyon, on estime qu'environ 40 % des espaces imperméabilisés qui contribuent à accroitre les rejets de temps de pluie des systèmes unitaires de la métropole sont des voiries ou des espaces publics, renouvelés environ tous les quinze ans. Pour répondre aux exigences réglementaires et limiter les investissements, le projet Ville Perméable vise à « désimperméabiliser » ces espaces au gré de leur renouvellement. Il pose la question finalisée suivante : comment rendre les espaces publics perméables ? Deux approches complémentaires ont été mises en place : technico-économique avec le bureau d'études SAFEGE, pour évaluer les avantages et inconvénients, les coûts, bénéfices associés et performances techniques des TA ; anthropologique dans le cadre d'une thèse CIFRE en urbanisme. Cette communication vise à restituer les premières orientations et l'état d'avancement de la thèse, démarrée en mars 2015.

Une vingtaine d'ouvrages (noues, jardins de pluie, tranchées drainantes, revêtements drainants, puits d'infiltration, chaussées réservoir ou bassins) ont été visités au printemps 2015 en présence des équipes de différentes directions de la métropole : eau, voirie et propreté, pour croiser les regards et identifier les solutions innovantes, en termes de conception ou d'entretien. Des groupes thématiques transversaux ont également été constitués pour échanger sur des sujets identifiés comme bloquants à la généralisation des TA (pollutions, changement climatique, coût global, niveaux de service). Enfin un cycle de formation a démarré auprès des égoutiers, concernant la gestion des eaux pluviales.
Les premiers retours d'expérience obtenus dans ce cadre ont mis en évidence l'existence de freins spécifiques : le manque de place, l'incompatibilité avec les sels de déneigement et la pollution en général, les coûts et les difficultés techniques soulevées par l'entretien, le risque d'inondation sont autant d'arguments évoqués par les différents services comme rédhibitoires à l'emploi de TA. La thèse vise à analyser, sur un plan sociologique, les réticences exprimées par les agents issus des différentes directions. Dans un premier temps, l'immersion de fait au bureau d'études de la direction de l'eau a permis de prendre connaissance du contexte de la recherche, de recueillir les freins énoncés spontanément, puis de proposer une démarche en deux temps : un premier temps d'observation

participante avec les équipes d'entretien intervenant sur les TA ; un second temps consacré à des entretiens avec les agents et leur hiérarchie.
Le premier temps a démarré début 2016 sous la forme de cinq « stages » d'une durée d'un mois chacun dans les directions intervenant sur l'entretien des TA : assainissement (deux périodes d'un mois), nettoiement, voirie, ainsi qu'au service espaces verts de la ville de Lyon. Ce travail, abordé en tant qu'approche anthropologique, vise à caractériser, par immersion dans les services, analyse de documents internes, participation aux réunions, et grâce à des échanges quotidiens avec les agents, les cultures professionnelles propres à chaque métier et à observer comment les identités se forgent au travail. Il s'agit également de connaître les évolutions récentes des métiers en termes de pratiques et les éventuels liens avec l'apparition des « nouveaux objets » que constituent les TA. Cette période permettra d'établir des grilles d'entretiens semi-directifs, pour une campagne qui sera menée à partir de fin 2016 afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses qui auront été formulées, de croiser les points de vue et d'affiner la réflexion. La finalité de la démarche est d'explorer, au prisme des techniques alternatives, les liens entre cultures professionnelles, identités et pratiques

Nom, Prénom : DRAPIER Ludovic

Adresse e-mail : ludovic.drapier@lgp.cnrs.fr

Laboratoire de rattachement : Laboratoire de Géographie Physique, UMR CNRS 8591

Discipline : Géographie

Intitulé du sujet de thèse : Le démantèlement des barrages de la Sélune dans son contexte international. Approche géographique comparée du démantèlement d'ouvrages hydrauliques sur les deux rives de l'Atlantique

Directeur(trice) de thèse : Laurent LESPEZ et Marie-Anne GERMAINE

Financement : Agence de l'Eau Seine-Normandie

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : restauration écologique ; cours d'eau ; barrages ; arasement ; politiques publiques ; acceptabilité sociale ; Sélune ; Normandie ; Etats-Unis

Titre de la présentation : La gestion des ressources halieutiques en France et aux Etats-Unis et son implication pour les politiques de démantèlement d'ouvrages : approche historique.

Résumé :

Parmi les opérations de restauration écologique de cours d'eau, les plus emblématiques consistent en France et aux Etats-Unis, à démanteler des ouvrages hydrauliques en travers. En France, le projet d'effacement de deux barrages situés sur la Sélune (Basse-Normandie) fait l'objet de nombreuses contestations (Germaine & Lespez, 2014). Cette thèse doit permettre de mettre en perspective le processus de gouvernance de cette opération d'ampleur inédite en Europe avec la situation nord-américaine, où une politique de « dam removal » active est menée depuis le milieu des années 1990 (O'Connor *et al.*, 2015 ; Barraud, 2011), et plus particulièrement avec les Etats du Nord-Est des Etats-Unis qui possèdent des contextes géographiques proches.

S'inscrivant dans le cadre de la *political ecology* (McCarthy, 2002), la thèse pose la question de l'acceptabilité sociale de ce type d'opérations et doit permettre d'en identifier les clés. Elle interroge également les représentations de la rivière, et plus généralement de la nature, par les différents acteurs impliqués dans ces projets (Linton & Budds, 2014 ; Swyngedouw, 2009, Fernandez, 2009). L'analyse des contextes institutionnels et associatifs sera plus particulièrement présentée lors de la communication. Cette analyse s'appuie sur l'étude des acteurs impliqués dans les opérations de démantèlement d'ouvrages en France et aux Etats-Unis. Il s'agit de comprendre l'organisation des politiques de restauration écologique, et plus particulièrement d'effacement d'ouvrages, de part et d'autre de l'Atlantique, puis d'expliciter les raisons des décalages et des points communs observés. Une des hypothèses renvoie aux liens différents qu'entretiennent les hommes avec leur environnement dans les deux contextes. Ces liens s'expriment notamment à travers la pêche et la gestion de la ressource halieutique dont les contextes historiques diffèrent en France et aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, les Etats, ainsi que l'Etat fédéral, ont très vite pris en charge la gestion de la pêche face à l'épuisement rapide de la ressource au cours du XIX^{ème} siècle (Moffit *et al.*, 2010 ; Weber *et al.*, 2010 ; Cart, 2004 ; Thompson & Stull, 2002), à la fois pour des raisons de surexploitation et de rupture dans la continuité des cours d'eau suite aux nombreux aménagements hydrauliques construits (Palmer, 2004). La continuité entre cet historique de la gestion de la ressource halieutique et les politiques de restauration écologique et d'arasement de barrages, parfois extrêmement proactives dans certains Etats comme en Pennsylvanie (Singler, 2014) sera examinée de la même manière que

l'hypothèse d'une demande publique d'intervention forte (Lave, 2012) en partie symbole de rédemption par rapport à l'environnement évoqués par certains auteurs (Grant, 2001). En France, la pêche joue également un rôle important dans la promotion des actions de restauration écologique des cours d'eau, comme en atteste le poids de l'ONEMA, acteur issu du monde de la pêche (ancien Conseil Supérieur de la Pêche). Cependant, le contexte réglementaire fort (DCE, LEMA, règlement « Anguille ») qui encadre ce mouvement (Germaine & Barraud, 2013) semble avoir également joué un rôle majeur qu'il s'agira de mettre en perspective. Afin de vérifier ces hypothèses, des entretiens sont en cours de réalisation auprès des acteurs jouant un rôle dans la mise en œuvre de cette politique à l'échelle locale dans les deux pays. Menés au printemps 2016 en France et aux Etats-Unis, ils devront permettre d'identifier le rapport entre les politiques publiques et les stratégies mises en place localement ainsi que le rôle spécifique de chacun des acteurs (institutions, collectivités territoriales, associations et collectifs) dans la politique de restauration ainsi que les relations entretenues entre ces acteurs. Cela doit aboutir à une bonne compréhension des contextes politiques et de gouvernance dans lesquels s'inscrit la restauration écologique des deux côtés de l'Atlantique.

Nom, Prénom : JEROME Yolette

Adresse e-mail : jeromeyolette@gmail.com

Laboratoire de rattachement : Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines – Université Quisqueya, 218 avenue Jean Paul II, Haut de Turgeau, Port-au-Prince, Haïti.

Discipline : Etudes urbaines

Intitulé du sujet de thèse : La problématique de l'eau dans les établissements humains en situation précaire.

Directeur(trice) de thèse : EVENS Emmanuel

Financement : Les Editions Pédagogie S.A. (Haïti)

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : établissements humains, eau potable, extension urbaine, croissance démographique, bidonvilles, Canaan, Port-au-Prince.

Titre de la présentation : La problématique de l'eau dans les bidonvilles en formation : étude des cas de Canaan

Résumé :

Depuis 1990, Haïti se liste parmi les pays qui feront face à une importante pénurie d'eau. Les villes haïtiennes, dont la demande en eau est déjà élevée, se trouvent de plus en plus exposer à une croissance démographique qui affecte considérablement les infrastructures d'eau et d'assainissement, quand elles existent. Ces établissements humains subissent au quotidien les effets négatifs de la demande croissante en eau. Le cas le plus critique est celui de la région métropolitaine de Port-au-Prince (RMPP), le principal centre urbain du pays. Plus d'un tiers de la population haïtienne vit dans l'aire métropolitaine qui connaît une croissance démographique explosive, accompagnée du développement d'un prolétariat urbain et d'une bidonvilisation incontrôlée.
Frappée le 12 janvier 2010 par un important séisme, de magnitude 7,2 à l'échelle de Richter, la RMPP a non seulement connu une désarticulation de son système global d'approvisionnement en eau potable, mais également une extension urbaine avec la création et le renforcement soutenus par les autorités publiques et la communauté internationale de nouveaux quartiers précaires, dont le plus important est CANAAN, lequel dispose en 2015 de plus de 200 000 habitants. Dans un contexte de faible couverture en eau potable et en assainissement de base, qui caractérise entre autres les villes haïtiennes, il semble tout à fait pertinent de jeter un nouveau regard sur la problématique de l'eau dans les bidonvilles en formation. L'objectif de cette étude est d'analyser l'offre et la demande en eau au niveau de CANAAN, un nouveau quartier précaire de la RMPP résultant des actions de délocalisation post-séisme des habitants dans les camps.

Cette étude est essentiellement fondée sur plusieurs outils méthodologiques :

1-une recherche de données existantes sur l'environnement géophysique du site d'étude a été réalisée. Elle a permis de prendre notamment en compte les données sur le climat, la géologie, l'hydrologie, les ressources en eau disponibles (sources, rivières, forages, …). Le repérage des sites de vente ou de distribution publique d'eau destinée à la consommation humaine, ainsi que l'inventaire des points d'approvisionnement en eau retenus par les différents quartiers de CANAAN ont été effectués.

2-une enquête de terrain a été conduite auprès de la population. Son objectif a été d'étudier la volonté et la capacité de cette population à contribuer financièrement et socialement à l'opération et

à l'entretien de systèmes d'eau potable et d'assainissement adéquat. Un échantillon d'environ 50 adultes des deux sexes et de différentes catégories d'âge, plutôt chefs de ménage, à l'échelle de CANAAN a été étudié.

3-Des entretiens structurés ont été réalisés avec les leaders communautaires, les vendeurs d'eau et les responsables de la Direction nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA).

Dans le cadre de cette étude, l'approvisionnement adéquat en eau et la fourniture des services d'assainissement, indicateurs fondamentaux du niveau d'application des normes d'hygiène publique, ont été considérés comme des biens communs environnementaux. Dans ce contexte, la méthode d'évaluation contingente fut utilisée pour recueillir les informations concernant le deuxième objectif spécifique de cette étude, à savoir la volonté et la capacité des familles à payer pour l'approvisionnement en eau potable et un service d'assainissement de qualité.

Nom, Prénom : VALETTE Héloïse

Adresse e-mail : heloise.valette@ut-capitole.fr

Laboratoire de rattachement : LEREPS

Discipline : Économie/Aménagement

Intitulé du sujet de thèse : Analyse du processus de transformation de l'eau brute en eau potable dans les villes en développement. Les apports de l'analyse institutionnelle pour traiter la nature des transactions, des dynamiques organisationnelles et du cadre institutionnel dans ce processus. Illustration dans le cas du secteur de l'eau au Burkina Faso.

Directrice de thèse : Catherine BARON

Financement : Contrat Doctoral Unique

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : GIRE urbaine ; ressource en eau ; eau potable ; service ; villes en développement ; analyse institutionnelle

Titre de la présentation : La « GIRE urbaine » : un nouveau modèle pour penser l'articulation entre ressources en eau et service d'eau potable dans les villes des pays en développement ?

Résumé :

Dans la littérature académique, et notamment économique, on constate une déconnexion entre les approches qui traitent de l'eau en tant que ressource naturelle (« eau brute ») et celles qui se focalisent sur le service d'eau potable. La gestion des ressources en eau est traitée essentiellement dans le cadre de l'économie de l'environnement, en tant que bien commun (Ostrom, 1990). Dans ces analyses, la modification des attributs de l'eau brute vers l'eau potable reste peu explicitée. Les travaux sur les services d'eau, notamment dans les approches institutionnalistes (Ménard, 2001 ; Ménard & Saleth, 2012) mettent l'accent sur les modes de gouvernance et de régulation, mais le lien avec la qualification et la transformation des attributs affectés à la ressource est marginalisé dans l'analyse.
Cette dichotomie se retrouve aussi dans la conception de certaines politiques publiques. D'un côté, le modèle de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) apparaît comme le référentiel à l'échelle internationale (Conca, 2006) du point de vue de la gouvernance des ressources. Il a été diffusé dans de nombreux pays (ONU Eau, 2012) à l'échelle territoriale du bassin versant (Cherlet et Venot, 2013 ; Ghiotti, 2005 ; GWP, 2012). Ce modèle préconise une allocation efficiente et équitable entre les différents usages de l'eau, mais ses recommandations ne portent pas spécifiquement sur l'eau potable. D'un autre côté, la problématique de l'eau potable est associée à celle de la gestion du service, avec des débats sur l'efficacité comparée de divers modes de gouvernance (gestion publique, partenariats public-privés, etc.) qui se sont succédé au cours du temps. Mais, à nouveau, le lien avec la ressource en eau est peu interrogé.

Ainsi, le processus de qualification et de transformation des eaux (eau brute, eau potable, etc.) est rarement explicité dans sa dynamique. Notre thèse vise donc à analyser cette articulation entre « eaux ressources » et « service d'eau potable », à partir d'une discussion sur le processus de transformation des attributs affectés à la ressource.
Ces questionnements sont cruciaux dans le contexte des villes en développement, où les opérateurs peinent à répondre à la demande croissante en eau potable et où les pressions quantitatives et qualitatives sur les ressources sont fortes.

Depuis les années 2000, un modèle novateur du point de vue de notre problématique a émergé : la « GIRE urbaine ». Il tente d'intégrer les questions relatives à la durabilité la gestion des ressources en eau à la problématique de la gouvernance du service d'eau potable. Ces préoccupations s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion menée à l'échelle internationale, notamment lors des Forums Urbains Mondiaux à l'initiative d'ONU-Habitat. Mais les travaux académiques sur ce modèle restent encore peu nombreux.

Nous analyserons donc la pertinence du modèle de GIRE urbaine dans la façon de penser l'articulation entre ressources en eau et service, et de proposer des outils innovants pour la mise en œuvre des règles élaborées dans ce modèle.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'origine de ce modèle et sur ses diverses interprétations selon les organisations internationales et les politiques publiques nationales. Cela nous permettra de dégager ses fondements et principes constitutifs, en comparaison avec ceux de la GIRE énoncés lors de la conférence de Dublin (1992) : la reconnaissance de l'eau comme bien économique, la participation des acteurs du secteur, y compris des femmes, et la gestion par bassin. Ce dernier point relatif à l'échelle territoriale pertinente de gestion de l'eau sera particulièrement débattu.

Dans un second temps, nous étudierons dans quelle mesure ce modèle permettrait d'articuler ressource en eau et service d'eau potable, au regard de la durabilité de la ressource (sur les plans qualitatif et quantitatif) et des principes d'équité dans l'accès à l'eau.

VENDREDI 17 JUIN 2016

14h-15h55

Session « Aménagements »

Discutants :
Sara Fernandez (GESTE, Strasbourg)
Nancy de Richemond (GRED, Montpellier)

Brice Auvet (G-EAU, Montpellier) : «Facing waves of modernization of an artificial wetland: a lived account from La Crau, South of France »

Marion Debuisson (PACTE, Grenoble) : « Ressource hydrique et dynamiques territoriales, une étude sur le cas de l'hydroélectricité à Livet-et-Gavet (Isère) »

Etienne Jacquemet (PASSAGES, Bordeaux : « Valorisation de la ressource en eau, recompositions touristiques et territoriales dans la région de l'Everest (Népal) »

Nom, Prénom : AUVET Brice

Adresse e-mail : brice.auvet@ird.fr

Laboratoire de rattachement : UMR G-eau

Discipline : Géographie

Intitulé du sujet de thèse : La gestion du territoire pour la gestion intégrée de l'eau : ressources et risques en milieu méditerranéen

Directeur(trice) de thèse : Christelle GRAMAGLIA, Nancy DE RICHEMOND, Olivier BARRETEAU

Financement : Bourse Ministère MESR

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : Modernité, dispositifs, savoirs, discours, structure, dé-re-territorialisation, (dé-)politisation

Titre de la présentation : Facing waves of modernization of an artificial wetland: a lived account from La Crau, South of France

Résumé :

In this paper, I would like to examine how water and land have been mobilized during three waves of modernization of an artificial Wetland, La Crau (South of France) and which reactions of the inhabitants it generates. Modernity is understood as an ideal of emancipation from earlier times through increased objectivity, efficiency, profitability and formality [Latour, 2004]. Modernization is analyzed here as an apparatus of heterogeneous features such as discourses, institutions, practices, and techniques [Foucault, 2001]. I study several projects driven by successive modernizations in Crau and the adaptations/arrangements/oppositions of the inhabitants. Thus this paper offers a grounded account of an inhabited wetland undergoing considerable changes with regard to land and water.

La Crau is traditionally described as two opposite though interconnected areas: the Wet Crau or Green Crau (“Crau humide”, in French) and the Dry Crau (“Crau sèche”). The later is considered as a semi-arid plain and an inhospitable environment. Bringing water in these dry and desolated lands has been a common feature of various modernization discourses. Since the construction of the Canal de Craponne in the sixteenth century, first canal built in the Dry Crau, the livelihoods and lived environments have been tremendously transformed. The canal was designed to generate hydraulic power and sustain water mills in the villages and cities. However, its uses for irrigation and plugging (bringing sediments along with water) created highly productive areas. Therefore, at the end of the 18th century, part of the Dry Crau was reshaped as an artificial wetland, devoted to intensive agriculture.
The glimpse of the first modernization occurs just before the 19th Century. It is a top-down discourse performed by a network of engineers, administrators and local politicians. The aim is to turn the totality of the Crau into productive land. This modernization is an action of taming and conquest that implies both, lands and waters, enhancing or discarding overlapping land-water uses. A few capitalist investors and institutions perform it, leading to a major privatization of land and water. As a consequence, historic grazing rights (“Droit d’Esplèche”) exercised by the poorest were abolished, regardless of their opposition.
The second modernization, with its heydays in the second half of the 20th century, constructs water as a singular object, which can be des-embedded from its social and physical context. Improving water therefore signifies disciplining it for itself. This process operates by measures and prescriptions of what is right regarding water, regardless of land. It leads to an increased control over water flows at every stage of their trajectory. Drylands and their users are ignored as they are not connected to the water

circulating in canals. Wetlands and their inhabitants, adapt to “modern water” [Linton, 2010] by disguising their practices or opposing when constraints are unbearable.

The third modernization, emerging in Crau in the end of the 90s, aims at governing water. Water governance consists in surveying, analyzing and integrating the various realities interacting with water such as water and land uses, urbanization, and environmental policies. Water is a key standard by which alternative realities can be quantified, compared and evaluated. Discourses of sustainability, security, crisis and scarcity are central in this water-based commensuration. If actors play the game of governance, they are skeptical and remain in ambush when it comes to radical changes in their practices.

This paper shows how waves of modernization try to reshape land and water by imposing norms, procedures and new meanings. As actors neglect, accept, oppose or side-step them, they progressively recompose land and water in unexpected ways. Grasping both of these dynamics appears key to understanding human lives between wetland and dryland.

Nom, Prénom : DEBUISSON, Marion

Adresse e-mail : marion.debuisson@umrpacte.fr

Laboratoire de rattachement : Laboratoire PACTE (Politiques publiques, Action politique, Territoires)

Discipline : géographie, économie territoriale

Intitulé du sujet de post-doctorat : Les interactions entre hydroélectricité et les dynamiques des territoires

Référents scientifiques : Bernard PECQUEUR et Marie-Eve REINERT

Financement : Fondation de l'Université Grenoble Alpes

Année de démarrage du post-doctorat : 2015

Mots-clés : Eau, ressource territoriale, dynamique territoriale, hydroélectricité, projets de territoire

Titre de la présentation : Ressource hydrique et dynamiques territoriales, une étude sur le cas de l'hydroélectricité à Livet-et-Gavet (Isère)

Résumé :

De nombreux travaux ont été menés sur l'importante influence de la ressource en eau dans l'aménagement des territoires et dans le développement (ou le non-développement) des sociétés. L'eau a notamment permis d'engendrer des retombées sociétales notoires au cours du siècle dernier grâce à la houille blanche. Cependant, cette dernière, alors devenue ressource territoriale, s'est progressivement transformée en une ressource générique, externalisant de fait certaines retombées positives. Aujourd'hui, certains territoires producteurs d'hydroélectricité s'interrogent sur la façon dont capter à nouveau ces externalités.

L'objectif général de ce travail est de mieux comprendre en quoi une mobilisation autour de la ressource hydrique apporterait des réponses aux enjeux territoriaux. Il s'agit notamment de mieux appréhender les interactions entre l'hydroélectricité et les dynamiques des territoires qui accueillent ces aménagements. Cette recherche est motivée par le fait qu'aujourd'hui, les hydroélectriciens semblent vouloir travailler davantage avec les territoires. Cette volonté s'explique par un enjeu concurrentiel (ouverture du marché de l'énergie depuis 1999), par l'importance de disposer d'un tissu industriel local solide ainsi que par l'intensification des débats publics liés à la ressource hydrique sur les territoires. L'opérateur historique EDF a par exemple lancé un programme *Une rivière un territoire* en vue de participer à l'émergence de projets "créateurs de valeur pour le territoire" avec l'ambition d'être un "producteur hydroélectrique au service du territoire"[8].
Ce travail s'appuie sur une étude de cas sur Livet-et-Gavet (Isère) qui fut au début de 20ème siècle un pôle industriel majeur grâce à la valorisation de l'usage de l'eau (hauts fourneaux, papeterie, électrométallurgie puis électrochimie). Par la suite, la mondialisation et la possibilité d'exporter l'électricité hors du territoire ont marqué le début de la désindustrialisation de cette commune de l'Oisans. Un nouvel aménagement hydroélectrique, en cours de construction, pourrait constituer une opportunité pour initier, ou poursuivre, un certain nombre d'initiatives sur la commune, qui est historiquement très liée à l'eau. Il s'agit de s'interroger si une mobilisation des acteurs autour de la ressource en eau peut être à la base de projets de développement (comment l'eau fait-elle ressource ?

[8] Site de l'agence http://sud-isere-drome.developpement-edf.com/fr/missions/soutien-projets-economiques.php et http://sud-isere-drome.developpement-edf.com/fr/missions/missions.php, le 18 décembre 2015.

En quoi est-elle réappropriée par certains acteurs, rejetée ou ignorée par d'autres ?) et, sur le rôle de l'hydroélectricien dans le processus de révélation et de valorisation de la ressource hydrique.
Pour ce faire, la première étape consiste à comprendre la dynamique de ce territoire (trajectoire historique, jeux d'acteurs, ressources mobilisées, projets de territoire, enjeux et actions). La seconde étape consiste à identifier l'influence de l'hydroélectricien dans cette dynamique. L'analyse est centrée sur la ressource en eau et sur l'hydroélectricité mais prend également en compte le patrimoine industriel ainsi que le capital naturel de la vallée.
L'analyse montre que si la phase de construction du nouvel aménagement hydraulique a des retombées, le projet n'a pas encore enclenché de dynamiques territoriales fortes. Se pose la question de comment les différents acteurs souhaitent et peuvent se saisir de cette opportunité. De plus, il faut replacer cette valorisation de la ressource "eau" dans un contexte évolutif à l'interface de différents territoires : la commune industrielle de Livet-et-Gavet (1300 habitants) est confrontée d'un côté au phénomène de métropolisation de l'agglomération grenobloise, et, d'un autre côté, à une divergence quant à la politique de développement avec sa communauté de commune, notamment tournée vers le tourisme de masse.

Nom, Prénom : JACQUEMET Etienne

Adresse e-mail : etienne.jacquemet@cnrs.fr

Laboratoire de rattachement : UMR PASSAGES (ex ADESS UMR 5185)

Discipline : Géographie

Intitulé du sujet de thèse : Contrôle des ressources territoriales et stratégies des acteurs touristiques du Solukhumbu dans un contexte national troublé

Directeur(trice) de thèse : Isabelle SACAREAU

Financement : Bourse d'ANR PRESHINE (Pressions sur les Ressources en Eau et en Sol en Himalaya Népalais)

Année de démarrage de la thèse : 2014

Mots-clés : Tourisme, Everest, Ressources territoriales, Sherpa, Capital spatial

Titre de la présentation : Valorisation de la ressource en eau, recompositions touristiques et territoriales dans la région de l'Everest (Népal)

Résumé :

Le but de ce projet de communication est d'interroger les dynamiques et enjeux qui sous-tendent la valorisation de la ressource en eau dans la région népalaise de l'Everest (ou région du Solukhumbu). Celui-ci visera à comprendre en quoi l'exploitation de cette ressource participe au développement du système touristique local et à l'évolution de la pratique dominante qui lui est associée ; le trekking. D'autre part, cette communication aura pour objectif de questionner l'accessibilité et la gestion de cette ressource pour et par les acteurs touristiques dans un contexte de recompositions territoriales liées aux mobilités des populations vivant et travaillant au sein ou en dehors de ce territoire.
Dans une première partie, cette communication s'attachera à montrer que l'économie du tourisme au Solukhumbu ne repose plus uniquement sur la valorisation de ressources hautement symboliques, telles que le patrimoine de la culture bouddhiste ou les paysages et sommets emblématiques de la région. Depuis la fin des années 1990, l'exploitation de la ressource en eau semble en effet jouer un rôle primordial dans la diversification et la montée en gamme des services et de l'offre d'accueil touristique. En nous intéressant à l'évolution du profil des touristes, à celle de leurs lieux d'hébergement et de leurs pratiques, nous verrons que la valorisation de l'eau, et plus particulièrement la production d'électricité qu'elle permet, participe à redéfinir une activité touristique pourtant fondée à l'origine sur un certain dénuement.

Après avoir mis en évidence la dimension centrale de l'eau et de l'électricité dans ce système touristique, nous présenterons une typologie de leur accessibilité dans plusieurs villages du Solukhumbu. Faisant écho à la question de la fonte des neiges éternelles et du changement climatique soulevée par le programme de recherche dans lequel s'inscrit cette thèse[9], nous montrerons que la disponibilité de l'eau et surtout de celle de l'électricité peut être plus ou moins contrariée en fonction de l'emplacement des villages (altitude, position au sein des vallées) et des saisonnalités (période de gel ou de mousson) sans que des changements majeurs soient pour autant constatés. Loin d'inscrire cette analyse dans un point de vue déterministe, nous verrons que le territoire est marqué par une diversité de modes d'organisation dans la gestion et la distribution des ressources, et que les

[9] ANR -13-SENV-0005-PRESHINE (Pressions sur les Ressources en Sol et en Eau dans l'Himalaya Népalais).

problèmes d'accès à l'eau ou de manque d'électricité sont pour une grande part imputables à des facteurs techniques, sociaux, politiques et financiers.
Dans un dernier temps, nous verrons que la valorisation de la ressource en eau et la production d'électricité permettent de mieux saisir la cohésion et l'organisation sociale au sein des villages ainsi qu'au sein de la région étudiée. Dans un contexte de circulations très nombreuses vers le Solukhumbu, mais aussi entre Katmandou (la capitale) et l'étranger, la multiplication anarchique ou au contraire commune des infrastructures électriques ou des systèmes d'adduction témoigne d'une grande disparité dans la capacité des individus et de certains villages à innover et à investir dans ces projets. Par ailleurs, la valorisation de la ressource en eau ne vise pas seulement à obtenir des avantages économiques, elle reflète des jeux de pouvoirs et d'identité à travers lesquelles les membres des différentes communautés socioprofessionnelles ou ethniques tentent d'affirmer ou de renouveler leurs identités individuelles ou collectives.

VENDREDI 17 JUIN 2016

14h-15h55

Session «Réformes, action collective, métiers »

Discutants :
Pierre-Louis Mayaux (G-EAU, Montpellier)
Gabrielle Bouleau (ADBX, Bordeaux)

Cécile Tindon (GESTE, Strasbourg) : « Les trajectoires d'engagement des militants pour l'eau potable »

Claire Dedieu (G-EAU, Montpellier) : « La réforme de l'ingénierie publique dans le domaine de l'eau : une réforme néo-managériale ? »

Gaia Lassaube (IFP/CED, Bordeaux) : « Agir en hydrogéologue : étude comparée France/Inde d'une profession en mutation »

Elissa Cousin (CES, Cachan) : «Does leakage incite water main replacement? A case study of French water utilities »

Nom, Prénom : TINDON Cécile

Adresse e-mail : cecile.tindon@irstea.fr

Laboratoire de rattachement : UMR GESTE (Engees/Irstea)

Discipline : Sociologie

Intitulé du sujet de thèse : Les vigies de l'eau : structuration associative, trajectoires d'engagement et contributions à la régulation du service

Directeur(trice) de thèse : Rémi BARBIER

Financement : Irstea

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : Carrière, citoyenneté, engagement, mobilisation, participation, régulation, trajectoires, vigilance

Titre de la présentation : Les trajectoires d'engagement des militants pour l'eau potable

Résumé :

Dans les années 1990 en France, des associations se mobilisent localement pour l'eau potable. A partir d'augmentations des prix de l'eau, mais aussi d' « affaires de l'eau », elles se constituent progressivement et remettent en cause l'opacité du secteur, les tarifications, les conditions de passation des contrats d'eau. Les associations, au fur et à mesure de leur apprentissage d'un secteur à priori technique mais qu'elles contribuent à politiser, transforment leur indignation en action collective et revendiquent la capacité et la légitimité à participer à la gestion du secteur au sein de dispositifs comme les Commissions Consultatives des Services Publics Locaux. S'inscrivant dans le panorama d'une mobilisation altermondialiste pour la ressource en eau, elles affirment également un usager militant, qui ne se satisfait pas d'un rôle consultatif et de la manière dont s'exerce la gestion de la ressource. Elles tentent, dans la mise en forme d'un mouvement pour l'eau potable, de changer les représentations, en proposant, face au paradigme dominant de l'eau marchandise, celui de l' « eau bien commun ».

Dans la communication, nous proposons de nous intéresser à cette dynamique militante à travers l'exploration de la constitution d'un champ associatif pour l'eau potable, et de ce qu'il produit sur la régulation du secteur. Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit d'une forme de régulation inédite, que nous qualifions de « régulation civique » pour en dire le caractère à la fois autonome et contestataire. Cette régulation, qui n'est pas celle de l'Etat, de l'expert ou de l'élu local, se met en œuvre grâce à l'engagement et aux compétences et savoirs des militants. Elle repose sur la politisation de l'objet eau potable, la participation domestique et sauvage des militants (Neveu, 2011) à sa gestion, et l'exercice de formes de vigilance sur l'action publique.
La communication, s'inscrivant dans une réflexion sur les contre-pouvoirs citoyens (Rosanvallon, 2006), s'intéresse donc à la base sociale de la régulation civique, en interrogeant les acteurs qui la composent et leur inscription dans les collectifs qui la mettent en œuvre. Grâce à l'exploration des trajectoires d'engagements (Fillieule, 2001) mais aussi de la structuration progressive du champ associatif pour l'eau potable, nous abordons la manière dont la régulation civique se construit, comment les épreuves qu'elle rencontre la façonnent, et comment elle se négocie au sein d'un champ associatif pour l'eau potable jeune mais hétérogène et parfois conflictuel. Nous interrogeons les débats qui traversent la mobilisation pour l'eau potable et peuvent relever de différends politiques,

générationnels ou territoriaux, afin de savoir comment ils sont susceptibles de jouer un rôle dans la transmission des savoirs et la pérennisation de la régulation civique.

Nom, Prénom : DEDIEU Claire

Adresse e-mail : claire.dedieu@irstea.fr

Laboratoire de rattachement : Irstea, Montpellier (G-EAU), Université de Montpellier (CEPEL)

Discipline : Science politique

Intitulé du sujet de thèse : La réforme de l'ingénierie publique. Une étude du changement institutionnel dans le domaine de l'eau

Directeur de thèse : Emmanuel NEGRIER

Financement : Irstea

Année de démarrage de la thèse : 2013

Mots-clés : Réforme ; New Public Management ; Eau ; Ingénierie publique

Titre de la présentation : La réforme de l'ingénierie publique dans le domaine de l'eau : une réforme néo-managériale ?

Résumé :

Cette communication vise à présenter les résultats de l'analyse d'un processus de réforme qui transforme aujourd'hui la gouvernance territoriale dans le domaine de l'eau. L'enjeu est de comprendre ce qui a conduit en 2008 à supprimer l'ingénierie publique (IP), mission historique de l'Etat local. Il s'agit notamment de faire la part entre ce qui relève de l'influence néo-managériale et de ce qui relève de logiques spécifiques au système administratif français (luttes de corps, conséquences des réformes passées, évolutions sectorielles, etc.).

Les rapports qu'entretiennent les réformes administratives françaises avec le *New Public Management* posent question. Le NMP est un « puzzle doctrinal » (Hood, 1991) dont le principe général repose sur l'idée que « le secteur public peut être amélioré en important des concepts, des techniques et des valeurs appartenant au secteur privé » (Pollitt et Bouckaert, p. 10). En France, les instruments et principes néo-managériaux connaissent une progression graduelle depuis le début des années 1990. Cette progression s'accélère à partir de 2001 au moment où apparaissent de nouvelles modalités d'allocation, de gestion et de contrôle des crédits budgétaires, puis de nouveau à partir de 2007 dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) (Bezes, 2009). Dès lors, le NPM inspire de nombreuses réformes sectorielles (police nationale, justice, etc.). Ces réformes, pourtant en rupture avec le modèle administratif traditionnel, s'opèrent de manière silencieuse (Bonelli et Pelletier, 2010).

Dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, la RGPP débouche sur la suppression de l'IP. Celle-ci était confiée à des ingénieurs et techniciens fonctionnaires des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture. Elle consistait à accompagner les communes et leurs groupements sur une ou plusieurs étapes de leurs projets d'équipement (études préalables, appui au montage financier d'une opération, contrôle de l'exécution des travaux, etc.). Elle visait à compenser le déficit de compétence et d'expertise particulièrement criant dans les communes rurales. Parallèlement à la réforme, s'accentuent les contraintes environnementales, économiques et légales qui pèsent sur les collectivités locales responsables des projets d'eau potable et d'assainissement. Il est donc intéressant de comprendre ce qui a pu motiver une telle réforme et de reconstituer le système réformateur qui permettra d'en déterminer les gagnants et les perdants.

Les entretiens semi-directifs que nous menons auprès de hauts fonctionnaires en poste dans les ministères de l'Agriculture et de l'Ecologie au moment de la réforme et auprès d'associations d'élus et l'analyse de sources documentaires (organigrammes des ministères, rapports officiels, circulaires, etc.) nous permettent d'ores-et-déjà de tirer des conclusions provisoires. Les réformes qui précèdent la suppression de l'IP (conformation contrainte au droit européen en matière de concurrence ; poursuite de la décentralisation) et la socialisation aux techniques et principes du NPM durant la décennie 2000 ont facilité sa mise à l'agenda. Le Grenelle de l'environnement qui préconisait de recentrer l'Etat sur ses missions prioritaires n'a été qu'un prétexte pour mettre en oeuvre des recettes inspirées du NPM. Dans le même temps, la réforme marginalise un Etat local dont la proximité avec les élus locaux s'accordait mal, selon les réformateurs, avec l'efficacité de la mise en oeuvre des politiques nationales.

Nom, Prénom : LASSAUBE Gaia

Adresse e-mail : gaia.lassaube@ifpindia.org

Laboratoire de rattachement : Centre Emile Durkheim, Institut Français de Pondichery

Discipline : Sociologie

Intitulé du sujet de thèse : Mise en visibilité des enjeux liés à une ressource cachée : production et mobilisation de connaissance par deux institutions dédiées à la gestion des eaux souterraines en France et en Inde.

Directeur(trice) de thèse : Denis SALLES, Audrey RICHARD-FERROUDJI

Financement : CNRS (doctorante contractuelle)

Année de démarrage de la thèse : 2015

Mots-clés : eaux souterraines, action publique, décentralisation, Inde, SAGE, Contrats de nappe

Titre de la présentation : Agir en hydrogéologue : étude comparée France/Inde d'une profession en mutation

Résumé :

Agir en hydrogéologue : étude comparée France/Inde d'une profession en mutation Au cours des 40 dernières années, l'Inde et la France ont connu un développement très important de l'utilisation des eaux souterraines, permis par les progrès techniques et appuyé par les politiques publiques accompagnant le secteur agricole. L'Inde est le premier extracteur mondial d'eaux souterraines. L'accès à ces ressources a joué un rôle primordial dans le développement de ce pays, où 60% des zones irriguées le sont par des puits. La surexploitation des réserves souterraines est cependant devenue un sujet d'inquiétude pour l'Union Indienne qui compte en son sein huit Etats dont la disponibilité en eau se situe en deçà de la norme internationale de stress hydrique établie à (1000 m3/hab./an). En France, la pression sur la ressource est moins critique, mais bien présente, accentuée par les effets attendus du changement climatique. Pourtant, l'utilisation des eaux souterraines est bien souvent minimisée dans les politiques de l'eau, et rarement mise en lumière dans la littérature, suivant l'expression consacrée du syndrome « out of sight, out of mind ». L'hydrogéologie n'a pas été un sujet phare au sein d'une bureaucratie de l'eau (Molle et al., 2009) qui faisait peu de cas des eaux souterraines face aux eaux de surface, certains auteurs allant jusqu'à parler d'hydroschyzophrénie pour décrire cette fracture (Nace,1973). Cette position se retrouve dans la définition des disciplines scientifiques et de leurs objets d'étude. Si les eaux de surface suscitent l'attention des hydrologues, l'hydro-géologie, quant à elle, n'est perçue que comme une sous-discipline de la géologie.

Depuis la décennie 1990, la baisse inquiétante du niveau des nappes a remis en cause la logique prospective et extractive sous-tendant le régime de traitement des eaux souterraines. Dans un contexte global de réduction budgétaire, l'introduction d'un impératif de la conservation des ressources constitua un défi pour les hydrogéologues du service public. N'étant plus simplement considérés comme des géologues spécialisés dans l'extraction des eaux souterraines, les hydrogéologues des pouvoirs publics doivent inclure dans leurs activités des considérations de qualité et d'exploitation durable de la ressource. Ce changement fut aussi perceptible dans l'évolution d'une approche hydrogéologique naturaliste et descriptive vers la modélisation mathématique pour décrire le comportement des aquifères (Margat et al. 2013). Ces nouvelles exigences impliquent pour l'hydro-géologue de considérer les interactions entre environnement naturel et populations via les questions d'exploitation des ressources naturelles et de conflits d'usage. Ce point met en avant la distinction floue demeurant entre science et politique, au-delà d'une division des tâches conventionnelles entre

conseillers apportant une expertise scientifique et responsables politiques énonceurs de décision. Une stricte division hermétique n'est cependant pas viable, les hydrogéologues structurant problèmes et débats de la même manière que les solutions techniques apportées impliquent des choix politiques afférents.

Suivant une approche comparative, ce travail se base sur un ensemble d'entretiens qualitatifs menés avec des hydrogéologues oeuvrant dans les administrations publiques françaises et indiennes dédiées a la gestion des eaux souterraines, ainsi que sur un questionnaire semi-directif visant les fédérations professionnelles des deux pays. En prenant pour objet les pratiques professionnelles et les modes de production des savoirs, nous chercherons à étudier comment le groupe professionnel des hydrogéologues du service public contribuent à la définition des politiques de l'eau.

Nom, Prénom : COUSIN Elissa

Adresse e-mail : elissa.cousin@gmail.com

Laboratoire de rattachement : CES ENS-Cachan

Discipline : Water economics

Intitulé du sujet de thèse : Modélisation théorique et empirique sur l'enjeu de la perte d'eau potable dans les canalisations urbaines

Directeur(trice) de thèse : Emmanuelle TAUGOURDEAU

Financement : contrat doctoral de ENS-Cachan (MENESR)

Année de démarrage de la thèse : 2012

Mots-clés : Canalisations, fuites, taux de remplacement, minimisation des coûts

Titre de la présentation : Does leakage incite water main replacement? A case study of French water utilities

Résumé :

The rate of replacement of potable water main networks is insufficient in many developed countries. In France around 1.5 to 2 billion euros per year should be invested in main replacement; yet only 700 to 800 million euros are being invested today. This translates into a current rate of replacement of about 0.6%, which means pipes are expected to last for about 200 years. Pipes in reality only last for about 50 to 100 years (depending on several characteristic : material, geographic environment, size). Therefore utilities have to pick up their pace, otherwise they will have to operate with more and more mains that will have surpassed their « service life ». The consequence of overaged mains is the exposure to higher leakage rates, risks of breaks and sudden bursts. Occasional main breaks can interrupt temporarily the service and cause physical damage to roads, buildings and pedestrians. Moreover networks with large volumes of water loss result in risk of water contamination, potential revenue loss, wasted energy and resources. Main breaks and treated water that flow through leaks are not free of charge. Delaying replacement only inflates the long term replacement costs.
Then why are utilities not meeting the required rate of replacement ?
The main reason for delay is a financial one. All the while utilities are required to cover costs of water service distribution with the consumer receipts, in most cases the « users-pay » principle is not applied to the fullest. Utilities cannot resort to subsidies from the government since it is prohibited by law unless in the presence of grave necessity.
Hence, due to the high costs associated with replacement, utilities compensate leakage by pumping additional water into the network. However, the treatment and production of this additional volume of water results in a waste of embedded energy and chemical resources.

Our paper will help shed light on the effect of water loss from leakage on the rate of main replacement in France. We use 2013 municipal level data from France taken from the SISPEA database. The level of leakage should be considered as a signal to the utilities for the need to « fix » the network. Indeed, replacement is not the only option – rehabiliation of the existing leaky mains is another less costly solution. However, more than half of the entire main network in France is older than 40 years. Hence, replacement of mains is a necessary option in the presence of leakage.
Due to the existence of a large proportion of zeroes in the observations of the rate of replacement, we conduct a two part model for our empirical excercise. Moreover, due to the endogeneity of the water loss variable, we use an instrumental variable model for the two parts. For the first part we conduct an

iv-probit model to estimate the probability of observing positive rates and for the second part we apply an instrumental variable linear model. The combined results from the two parts show that water loss has a significant effect on the rate along with other regressors such as the water tariff, the knowledge of the network, and the management type of the service provider. The greater the water loss, the higher the rate of replacement ; the higher the tariff the higher the replacement which justifies the « user-pay » principle. Moreover, the greater the utility's awareness of the state of their network, the higher the rate. Among them, the effect of an utility operating under a lease contract (affermage) has the largest negative impact on the rate of replacement. This could be due to the presence of a selcection bias. We observe low volumes of water loss on average among utilities under a lease contract These results highlight factors other than water loss that have an impact on the decision for main replacement.